

**CANADA EMPLOYMENT AND IMMIGRATION UNION
SYNDICAT DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA**

RESOLUTIONS OF RECORD

2017

*Changes and deletions made in October 2018 as per the NE meeting
For review by National Executive – April 2019*

*Modifications et suppressions effectuées en octobre 2018 conformément à la réunion du NE
Pour la revue de l'Exécutif national – avril 2019*

RÉSOLUTIONS EN INSTANCE

CEIU RESOLUTIONS OF RECORD RÉSOLUTIONS EN INSTANCE DU SEIC

INDEX / TABLE DES MATIÈRES

1.	General / Généralités	8
2.	Benefit Plans & Working Conditions / Avantages et conditions de travail.....	20
3.	Collective Bargaining / Négociation collective	27
4.	Equity Groups Issues / Questions touchant les groupes d'équités.....	40
5.	Finances and Dues / Finances et cotisations	56
6.	Job Security / Sécurité d'emploi	65
7.	Part-Time Workers / Travailleurs et travailleuses à temps partiel	70
8.	Pensions and Retirees / Pensions et retraité-e-s	71
9.	Services and Facilities / Services et installations du syndicat	80
10.	Union Officials & Staff / Dirigeant-e-s syndicaux et Personnel	87
11.	Structure	90
12.	Training / Formation	90
13.	Women's Issues / Questions touchant les femmes	94
Appendix A	Numerical Index	
Annexe A	Liste numérique	100
Appendix B	2017 CEIU Resolutions submitted to the 2018 PSAC Convention	
Annexe B	Résolutions du SEIC de 2017 soumises au congrès de l'AFPC de 2018.....	110

1. GENERAL / GÉNÉRALITÉS

PSAC Constitution-Aims and Objectives / Statuts de l'AFPC-Objets (02/C-7)	8
International Solidarity / Solidarité internationale (93/B-19 & 02/B-9)	8
Immigration Advisory Committee / Comité consultatif sur l'Immigration (93/B-9).....	9
IRB Conference - Funding/ Conférence CISR - Financement (99/B-11)	9
IRB Conference Funding Increase/Conférence CISR Augmentation du financement (02/B-13)	10
Youth Caucuses / Réunions de délégation des jeunes (02/D-4)	10
Labour Councils / Conseils du travail (05/C-4)	10
Reclassification Proposal / Proposition de reclassification (05/D-9)	11
National Call Centre Committee / Comité national sur les centres d'appels (11/D-4).....	12
National Call Centre Committee / Comité national sur les centres d'appels (14/B-3).....	13
(National Call Centre Committee / Comité national sur les centres d'appels (17/A-74).....	14
Defending Quality Public Service (GICs) / Défense des services publics de qualité (personne nommées par le GC) (08/C-19)	15
Banning Asbestos in Canada / Interdiction de l'amiante au Canada (08/C-29)..	16
Automated External Defibrillators (AED) / Défibrillateurs externs automatisés (DEA) (17/C-6A).....	16
Employment Insurance Medical Benefits / Prestations médicales de l'assurance-emploi (08/C-33)	17
Member in good standing / Membre en règle (11/C-1)	18
Canadian Human Rights Committee – Regional Office Closure (11/D-2).....	18
Zero Tolerance on Harassment in the Workplace / Tolérance zero du harcèlement au travail (17/C-20).....	19

2. BENEFIT PLANS & WORKING CONDITIONS AVANTAGES SOCIAUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL

(PS Pension Plan, see section 8 / Régime de pension de la FP, voir partie 8)

Sun Life Time Lines / Délais imposés par la Sun Life (05/C-7).....	20
PSAC -NJC negotiations / Négociations de l'AFPC au CNM (05/C-9).....	21
PSAC negotiate DI Time Limits / Négociation par l'AFPC de délais de paiement des prestations d'a.-i. (05/C-12)	21
Travel Directive - NJC / Directive sur les voyages - CNM (05/C-13).....	21
Scent Free Policy / Politique - lieux de travail sans odeurs (05/D-16)	22
Transgender members / Membres transgenres (08/C-8A)	23
Coverage for medical and dental plans / Cotisations aux régimes de soins de santé et d'assurance dentaire (08/C-10)	24

PSHC out of province claims / Réclamation hors province du RSSFP (08/C-11).....	24
Unlimited coverage for treatment such as physiotherapy, chiropractic, massage therapy, or psychiatric / Couverture illimitée de traitements de physiothérapie, de chiropraxie, de massothérapie et de psychiatrie (08/C-12).....	25
Coverage for dental Crowns / Couverture des couronnes dentaires (08/C-13)	26

3. COLLECTIVE BARGAINING / NÉGOCIATION COLLECTIVE

(For women's participation , see section 13 / Participation des femmes, voir partie 13)

(For part-time workers, see section 7 / Travailleurs/travailleuses à temps partiel, voir partie 7)

(For positions and priorities on specific issues, see appropriate sections / Pour positions et priorités relativement à des questions spécifiques, voir parties appropriées)

Hardship Funds / Fonds pour alléger les difficultés (02/C-15A).....	27
PSAC Regulation 6B / Règlement 6B de l'AFPC (05/C-15).....	27
PSAC Regulation 15A, Section 2.7.10 (11/C-17)	28
Staffing To Be Included / Dotation à être incluse (99/C-14)	32
Authority of Negotiating Teams / Pouvoirs des équipes de négociation (02/C-19).....	33
Gag Rule / Règle du bâillon (99/C-11)	33
Equitable Bargaining Team Representation / Représentation équitable pour les Équipes de négociation (14/C-2).....	34
Strike & Ratification Ballot Results / Résultats des votes de grève et de ratification (05/C-3).....	34
Cost of ratification vote / Coût des votes de ratification (11/C-11)	35
Elimination of Compulsory information sessions for ratification votes / Élimination des séances d'information préalables aux votes de ratification (11/C-12).....	36
Overtime rates for travel / Taux de rémunération lors des voyages (08/C-3)	37
Opposition to inclusion of extended hours in Collective Agreement / Opposition à l'inclusion des heures étendues dans la convention collective (08/C-4)	37
Union Leave Without Pay / Congé non payé pour affaires syndicales (08/C-6)	38
Employer's Use of Appointment without competition / Recours par l'Employeur aux nominations sans concours (17/C-4).....	39

4. EQUITY GROUPS ISSUES / QUESTIONS TOUCHANT LES GROUPES D'ÉQUITÉ

(Union Staff - see section 10 / Personnel du syndicat - voir partie 10)

COPE/CEIU Mentoring Program / Programme d'encadrement SEPB-SEIC (05/D-36A).....	40
CEIU Hiring of Equity Members / Embauche par le SEIC de membres de groupes désignés (05/D-40)	40
Employment Equity (14/A-60) / Équité en emploi (14/A-60).....	40
Regional Equity Committees /Comités régionaux sur l'équité (96/C-16)	41
National Human Rights Conference / Conférence nationale sur les droits de la personne (93/B-10A).....	42

Extension of the HR/RR Conference / Prolongation des conférences sur les DPRI (17/C-22).....	44
Employment Equity / Équité en matière d'emploi (05/D-27A)	44
Collective Bargaining – June 21 st / Négociation collective – 21 juin (05/C-16)	45
National Statutory Holiday / Jour férié national (05/C-17).....	46
Services for Members with Disabilities / Services aux membres ayant un handicap (87/E-23)	47
Training GLBT Issues / Formation du SEIC sur les GLBT (05/D-25A)	47
GLBT Members on EE/Diversity Committee / Membres GLBT nommés aux comités sur l'équité en emploi et la diversité (11/C-2)	48
GLBT as an equal equity group under the Employment Equity Act / GLBT comme groupe désigné selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (11/C-3)	48
Support of Component and Local Human Rights Committee / Soutien des comités des éléments et des sections locales sur les droits de la personne (11/C-4)	49
PSAC To Renew <i>Embracing Change</i> / Promotion par l'AFPC de la reconduction de <i>Faire place au changement</i> (05/C-10).....	50
Local Human Rights Officer / Agent-e local-e des droits de la personne (08/A-35)	51
Employment equity designated positions / Postes désignés pour l'équité en emploi (08/C-14)	51
National Network Racially Visible / Réseau national de membres de groupes raciaux visibles (08/C-20)	52
Against unjust Racial (and Other Forms) of Profiling / Opposition au profilage racial (et autres) injustes (08/D-6)	53
Employment Equity / Équité en emploi (08/D-15)	54
Training offered in an Accessible Format / Formation offerte sous une forme accessible (08/D-16)	54
Employer's Self ID – CEIU Self ID / Initiatives d'auto-identification de l'employeur et du SEIC (08/D-20)	55
Memorial to recognize December 6th / Monument pour reconnaître le 6 décembre (11/C-13)	55
Pay Equity / Équité salariale (11/C-14A)	56

5. FINANCES AND DUES / FINANCES ET COTISATIONS SYNDICALES

(National Executive, see section 10 / Exécutif national, voir partie 10)

(Women's Finances, see section 13 / Finances - questions des femmes, voir partie 13)

(Equity Groups Finances, see section 4 / Finances - groupes d'équité, voir partie 4)

(Funding for various issues, see appropriate sections / Financement de diverses questions, voir parties appropriées)

Contingency Fund / Fonds pour éventualités (11/B-1).....	56
Accountability / Imputabilité (90/FR-1)	57
Budgets and Audited Statements / Budgets et états apurés (87/ER-6)	58
Training / Formation (05/D-10)	59
CEIU Emergency Fund / Fonds de secours du SEIC (90/FR-2)	60

Financing of Union Action/Financement d'actions syndicales (87/B-22A)	61
PSAC Dues – No increase / Cotisations de l'AFPC – pas d'augmentation (02/C-2)	61
Affiliations to Labour Councils / Affiliations aux Conseils du travail (99/D-4 & 02/B-8)	62
Financial Reports by Regions / Rapports financiers des régions (02/B-7).....	62
Bookkeeping and Finance / Tene de livres et finances (17/B-7).....	62
PSAC Training Dollars – Use of / Fonds de formation de l'AFPC – Utilisation (02/C-4)	63
Fees charged to attend PSAC Conferences and events / Droits imposés pour la participation aux conférences et événements de l'AFPC (11/C-6)	64

6. JOB SECURITY / SÉCURITÉ D'EMPLOI

Reorganization of Public Service / Réorganisation de la fonction publique (05/ER-1).....	65
Sunset Clause / Clause de temporarisation (05/D-35).....	66
Common Front / Front commun (05/D-1).....	67
LFDS - Coalition Building / SMVM - Établissement de coalitions (90/D-25)	69
Membership Education / Éducation des membres (90/D-21)	69

7. PART-TIME WORKERS / TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

CEIU Plan of Action / Plan d'action du SEIC (90/D-30)	70
---	----

8. PENSION & RETIREES / RÉGIME DE RETRAITE ET RETRAITÉ-E-S

APSAR - Participation on the Public Service Pension Advisory Committee and the NJC / ARAFP – Participation de l'ARAFP au comitéconsultatif sur la pension de la fonction publique et au CNM (02/C-25)	71
APSAR Delegate Status at PSAC Convention / ARAFP - Statut de délégué-e-s au congrès de l'AFPC (99/C-17).....	72
APSAR Delegate Status at PSAC Convention / ARAFP - Statut de délégué-e-s au congrès de l'AFPC (02/C-24).....	73
APSAR – PSAC Members Payment of Dues / 'ARAFP – Paiement d'une cotisation par les membres de l'AFPC (02/C-22A).....	74
Support for APSAR / Appui pour l'ARAFP (05/D-7).....	75
Amendment for Superannuation Act and CP Act and QPP / Modifications à la Loi sur la Pension de la FP et du RPC et du RRQ (08/C-18)	75
Pensions for PSAC Officers / Pensions des dirigeant-e-s de l'AFPC (11/C-8)	76
Establishment of a Standing Pension-Retirement Committee / Mise en place d'un comité permanent pension-retraite (14/C-7).....	77

9. SERVICES AND FACILITIES / SERVICES ET INSTALLATIONS

(Special Needs, see section 4 / Besoins spéciaux, voir partie 4)

Executive Meeting Minutes / Procès-verbal-réunions de l'Exécutif (78/B-213).....	80
Translation Costs, New Brunswick/ Coût de la traduction au N-B (02/B-12)	80
Visits by CEIU RUR / Visites rendues par les RSR du SEIC (81/G-7)	81
Sign and Oral Interpreters / Interprètes gestuels et oraux (05/C-18)	82
Written Translations / Traductions écrites (08/C-28).....	82
Electronic Voting for PSAC / Vote électronique pour l'AFPC (11/C-10).....	82
Electronic Voting for CEIU / Vote électronique pour le SEIC (11/D-1)	83
Regulation 18A - Electronic Voting / Règlement 18A - vote électronique (17/A-64A).....	84
Food Allergies (14/C-3) / Allergies alimentaires (14/C-3).....	85
First Aid Responders at Events / Secouriste accredité aux événements (17/C-8).....	86

10. UNION OFFICIALS AND STAFF / DIRIGEANT-E-ES ET PERSONNEL SYNDICAUX

Salary of Full-Time Officers / Salaire des dirigeant-e-s à plein temps (02/FR-2)	87
Officers' Benefits - NE Members / Avantages sociaux des officiers – membres de l'EN (93/B-18)	87
National President's Expense Claims / Réclamation des dépenses du/de la président-e national-e (96/B-19).....	87
Union Leave Without Pay / Congé syndical non payé (93/D-11)	88
Leave With Pay to Conduct Union Business / Congés payés pour affaires syndicales (99/D-5)	89
Election of PSAC National President / Élection du/de la président-e national-e de l'AFPC (99/C-3)	89

11. STRUCTURE

(Equity Groups, see section 4 / Groupes d'équité, voir partie 4)

Significant Locals / Sections locales significatives (93/D-15)90

12. TRAINING / FORMATION

Disability Insurance Training / Formation sur l'assurance-invalidité (05/C-6).....90

Training to Counter Bullying / Formation pour contrer l'intimidation (05/D-14).....91

Leadership Training / Formation des dirigeant-e-s (08/C-15)91

Union and Employer Training on Duty to Accommodate/Diversity/Employment Equity /

Formation du syndicat et de l'employeur sur l'obligation d'adaptation, la diversité

et l'équité en emploi (08/D-8A).....92

Duty to Accommodate / Obligation d'adaptation (17/C-1).....94

13. WOMEN'S / QUESTIONS TOUCHANT LES FEMMES

(Union Staff - see section 10 / Personnel du syndicat - voir partie 10)

(For issues that affect both women and equity group members, see section 4

Questions touchant et les femmes et les groupes d'équité, voir partie 4)

National Women's Conference - Selection of Participants / Conférence nationale
des femmes – choix des participantes (96/D-2).....94

Financing of Women's Conferences / Financement des conférences des
femmes (87/B-11) (17/A-72) 95

National Training Budget / Budget national de formation (87/B-13) 96

Violence Against Women / Violence faite aux femmes (93/D-4) 97

Training - Violence Against Women / Formation - Violence faite aux femmes (93/D-7).....97

Help for Victims of Violence / Aide aux victimes de la violence (93/C-8) 98

Crimes Against Women / Crimes contre les femmes (08/D-1) 98

Human Trafficking and Human Smuggling / Traite de personnes et passage de
clandestins (11/D-8)..... 99

**PSAC CONSTITUTION (SECTION 3) -
AIMS AND OBJECTIVES
(02/C-7)**

Whereas it is essential that we understand the basis of conflict between workers and the employer; and

Whereas this must be instilled in our education program;

Be it resolved that the aims and objectives in the PSAC Constitution be amended to add: *To unite all members by fostering an understanding of the fundamental conflict between the interests of the members and those of the employer.*

**INTERNATIONAL SOLIDARITY
(93/B-19) (02/B-9)**

Whereas capital is global in nature and divides workers and makes them compete with each other;

Be it resolved that CEIU:

1. Make a donation of \$1,000 annually to an international organization promoting worker solidarity.

**STATUTS DE L'AFPC (ARTICLE 3) -
OBJETS
(02/C-7)**

Attendu qu'il est indispensable de comprendre le fondement des conflits entre les travailleurs et travailleuses et leur employeur;

Attendu qu'il faut l'enseigner dans le cadre de notre programme d'éducation;

Il est résolu que l'article sur les objets des Statuts de l'AFPC soit amendé par l'addition de ce qui suit : *Unir tous les membres en les aidant à comprendre le conflit fondamental entre les intérêts des membres et ceux de l'employeur.*

**SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(93/B-19) (02/B-9)**

Attendu que le capital est global de nature, divise les travailleurs et les travailleuses et les fait concurrencer les un-e-s contre les autres;

Il est résolu que le SEIC:

1. Verse un don de *\$1,000 chaque année à une organisation internationale qui favorise la solidarité des travailleurs et travailleuses.

**IMMIGRATION ADVISORY
COMMITTEE MEETINGS
(93/B-9)**

Whereas Immigration workers are facing grave challenges to their livelihood; and

Whereas it has become apparent that the Union was slow to identify these challenges; and

Whereas there is allowance for just one Immigration Advisory Committee meeting every three years; and

Whereas there is a need for the committee to meet on a more frequent basis in order to adequately deal with Immigration workers concern;

Be it resolved that the Immigration Advisory Committee meet on an annual basis.

**IRB CONFERENCE - FUNDING
(99/B-11)**

Be it resolved that a National Immigration and Refugee Board (IRB) Annual Meeting be held and that an amount of *\$15,000 be established in line item 'National Conferences' in the budget to support this event.

*(*Amount increased per 02/B-13)*

**RÉUNIONS DU COMITÉ
CONSULTATIF SUR L'IMMIGRATION
(93/B-9)**

Attendu que les travailleurs et travailleuses à l'immigration font face à de graves défis en ce qui concerne leur gagne-pain; et

Attendu qu'il est devenu apparent que le syndicat était lent à identifier ces défis; et

Attendu qu'une seule réunion du comité consultatif à l'immigration est prévue tous les trois ans; et

Attendu que le comité doit se réunir plus souvent pour étudier adéquatement les préoccupations des travailleurs et travailleuses à l'immigration;

Il est résolu que le comité consultatif sur l'immigration se réunisse chaque année.

**CONFÉRENCE DE LA CISR -
FINANCEMENT
(99/B-11)**

Il est résolu qu'une conférence nationale des membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) soit tenue annuellement et qu'un montant de *15000 \$ y soit réservé au sein de l'affectation au poste budgétaire des conférences nationales.

*(*Montant augmenté en vertu de 02/B-13)*

**IRB CONFERENCE - FUNDING
INCREASE
(02/B-13)**

Whereas the National IRB Conference has limited participants and limited financing;

Be it resolved that the funding be increased based on two participants per IRB local/work location.

**YOUTH CAUCUSES
(02/D-4)**

Whereas it is imperative to encourage and support the youth members (under age 30) of CEIU; and

Whereas there is no forum for youth members to meet and network;

Be it resolved that a youth caucus be organized at all national CEIU conferences.

**LABOUR COUNCILS
(05/C-4)**

Whereas PSAC Locals continue to lag behind in affiliation to Labour Councils;

Whereas Labour Councils are an integral part of the fight for public services in the community;

**CONFÉRENCE DE LA CISR-
AUGMENTATION DU FINANCEMENT
(02/B-13)**

Attendu que la conférence nationale de la CISR a un faible nombre de participants et un financement limité;

Il est résolu que le financement de cette conférence soit accru en fonction de la participation de deux personnes par section locale ou lieu de travail de la CISR.

**RÉUNIONS DE DÉLÉGATION DES
JEUNES
(02/D-4)**

Attendu qu'il est impératif d'encourager et d'appuyer les jeunes membres du SEIC (ceux de moins de 30 ans); et

Attendu qu'il n'y a pas de mécanisme permettant aux jeunes membres de se réunir et d'établir des réseaux;

Il est en outre résolu qu'une réunion de délégation des jeunes membres soit tenue pendant toutes les conférences nationales du SEIC.

**CONSEILS DU TRAVAIL
(05/C-4)**

Attendu que les sections locales de l'AFPC continuent d'accuser un retard d'affiliation aux conseils du travail;

Attendu que les conseils du travail sont une partie intégrante de la lutte pour les services publics dans la communauté;

Be it resolved that PSAC conduct a campaign annually to increase the affiliation to Labour Councils;

Be it further resolved that PSAC report at the beginning of each year to the Locals on the progress of affiliation to Labour Councils.

RECLASSIFICATION PROPOSAL (05/D-9)

Whereas PM-2s of all departments are one of the few groups within CEIU that have not been reclassified;

Whereas over the years members have filed thousands of grievances that were either dismissed or are still pending;

Whereas joint classification reviews have proven more effective and successful than the regular grievance process;

Whereas even the PSAC through the bargaining process recognized the problems for these members;

Be it resolved that the CEIU National leadership undertake negotiations with all departments to enter into joint classification review process of the PM-2s in these departments;

Be it further resolved that this review be a priority for CEIU National leadership;

Qu'il soit résolu que l'AFPC mène une campagne annuelle pour accroître le taux d'affiliation aux conseils du travail;

Qu'il soit en outre résolu que l'AFPC présente aux sections locales, au début de chaque année, un rapport sur l'avancement de l'affiliation aux conseils du travail.

PROPOSITION DE RECLASSIFICATION (05/D-9)

Attendu que les PM-2 de tous les ministères sont l'un des seuls groupes de membres du SEIC qui n'ont pas été reclassifiés;

Attendu qu'au fil des années, des membres ont déposé des milliers de griefs qui ont été rejetés ou qui demeurent en instance;

Attendu que les examens conjoints de la classification se sont révélés plus efficaces et plus fructueux que la procédure de règlement des griefs;

Attendu que même l'AFPC a reconnu dans le cadre de la procédure de négociation les problèmes de ces membres;

Qu'il soit résolu que les dirigeant-e-s nationaux du SEIC entreprennent des négociations avec tous les ministères pour que soit engagé un examen de classification conjoint des postes de PM-2 dans ces ministères;

Qu'il soit en outre résolu que cet examen soit une priorité pour les dirigeant-e-s nationaux du SEIC;

Be it further resolved that negotiations on this issue start immediately after the 2005 Convention.

NATIONAL CALL CENTRE COMMITTEE (11/D-4)

Whereas call centres are still mostly under national jurisdiction; and

Whereas it is of the utmost importance to adopt a national approach on a number of issues such as shift work, union recognition, lack of tools, reading time, etc.; and

Whereas call centres are very different entities that have separate relations with the employer.

Be it resolved that the National Call Centre Committee shall hold two meetings per year and include one person representing each of the following regions: Atlantic, Quebec, Ontario, Prairies and BC as well as one representative from ISP, one NVP and the National President; and

Be it further resolved that this committee shall hold meetings in the fall and in the spring; and

Be it further resolved that the cost of these meetings shall be charged to the special meetings line item; and

Be it further resolved that this resolution shall be sent to the Convention Finance Committee so that it establishes

Qu'il soit en outre résolu que les négociations sur la question commencent immédiatement après le congrès de 2005.

COMITÉ NATIONAL DES CENTRES D'APPELS (11/D-4)

Attendu que les centres d'appels relèvent encore en grande partie de l'instance nationale; et

Attendu qu'il est d'une importance cruciale d'adopter une approche nationale dans bon nombre de dossiers tels que le travail par poste, la reconnaissance syndicale, le manque d'outils, temps de lecture, etc.; et

Attendu que les centres d'appels sont des entités très différentes qui entretiennent des relations séparées avec l'employeur.

Il est résolu que ce comité devra tenir deux réunions par année et comprendre une personne représentant chacune des régions suivantes : Atlantique, Québec, Ontario, Provinces des Prairies et C-B, ainsi qu'un-e représentat-e des PSR, un-e VPN et la présidente nationale; et

Il est de plus résolu que ce comité tiende des réunions à l'automne et au printemps; et

Il est de plus résolu que le coût de ces réunions soit imputé au poste budgétaire des réunions spéciales; et

Il est de plus résolu que cette résolution soit transmise au comité des finances du congrès pour qu'il établisse un

ongoing funding for the next three years.

**NATIONAL CALL CENTRE
COMMITTEE
(14/B-3)**

Whereas the call centres continue to have common issues, regardless of whether they are nationally or regionally managed; and

Whereas there is still a great deal of improvements to be made to call centre employees' working conditions; and

Whereas the Employer has only just begun engaging in meaningful talks with the Committee Chair and National President.

Be it resolved that the Committee continue to meet, with a representative from each of the following regions: Atlantic, Quebec, Ontario & the Western Provinces, plus the National President or the National Executive Vice-President; and

Be it further resolved that the Committee meet twice a year; and

Be it further resolved that money needed for the Committee to operate be found within the National Meetings budget; and

Be it further resolved that this resolution be referred to the Convention Finance Committee, with specific instructions that it ensure continuous funding to this committee for the next three years.

financement soutenu pour les trois prochaines années.

**COMITÉ NATIONAL DES CENTRES
D'APPELS
(14/B-3)**

Attendu que les centres d'appels continuent d'avoir des problèmes communs, qu'ils soient gérés nationalement ou régionalement ; et

Attendu qu'il reste beaucoup d'améliorations à apporter aux conditions de travail des employé-e-s des centres d'appels ; et

Attendu que l'employeur vient à peine d'entreprendre des discussions valables avec le président du Comité et le président national ;

Il est résolu que le Comité sur les centres d'appels continue à tenir des réunions et à comprendre, outre le président national ou le vice-président exécutif national, une personne représentant chacune des régions suivantes : Atlantique, Québec, Ontario et Ouest ; et

Il est de plus résolu que le Comité tienne deux réunions par année ; et

Il est de plus résolu que les fonds nécessaires au fonctionnement du Comité soient pris dans le budget des réunions nationales ; et

Il est de plus résolu que cette résolution soit renvoyée au comité du congrès sur les finances et qu'il lui soit demandé expressément d'assurer le financement ininterrompu du Comité pour les trois prochaines années.

**NATIONAL CALL CENTRE
COMMITTEE
(17/A-74)**

Whereas the call centres continue to have systemic, common issues, regardless of which department and regardless of whether they are nationally or regionally managed; and

Whereas there are still a great deal of improvements to be made to Call Centre employees' working conditions; and

Whereas the employer has only just begun engaging in meaningful discussions with the Committee; and

Whereas there is a desire for the union to have a national standing committee for call centres:

Be it resolved that a standing committee for call centres be established through a resolution of record; and

Be it further resolved that the members of the committee be appointed by the National President in collaboration with the National Vice-Presidents responsible for the respective areas; and

Be it further resolved that the committee meet twice a year, in person or otherwise; and

Be it further resolved that the Chair of the Committee shall send a written report to the National Executive following each meeting of the Committee; and

**COMITÉ NATIONAL DES CENTRES
D'APPELS
(17/A-74)**

Attendu que les centres d'appels continuent d'avoir des problèmes systémiques communs, qu'ils soient gérés nationalement ou régionalement;

Attendu qu'il reste beaucoup d'améliorations à apporter aux conditions de travail des employé-e-s des centres d'appels;

Attendu que l'employeur vient à peine d'entreprendre des discussions valables avec le Comité;

Attendu qu'il existe une volonté de doter le syndicat d'un comité national permanent sur les centres d'appels :

Il est résolu qu'un comité permanent sur les centres d'appels soit créé en vertu d'une résolution en instance;

Il est de plus résolu que les membres du comité soient nommés par la présidente ou le président national de concert avec les vice-président-e-s nationaux des régions respectives; et

Il est de plus résolu que le comité tienne deux réunions par année, en personne ou autrement; et

Il est de plus résolu que la personne qui préside le comité présente un rapport écrit à l'Exécutif national après chaque réunion du comité; et

Be it further resolved that money needed for operating the committee be found within the National Meetings budget.

**DEFENDING QUALITY PUBLIC SERVICE (GICS)
(08/C-19)**

Whereas delegates to the 2006 PSAC National Convention overwhelmingly passed a policy on Defending Quality Public Services (DQPS), which calls on the PSAC to take on long term and comprehensive actions to ensure that quality public services are preserved and remain publicly delivered; and

Whereas Governor in Council (GIC) appointees are not public servants under the Public Service Employment Act but rather political appointees; and

Whereas the employer has developed departmental policies whereby GICs can now compete in closed competitions with public servants; and

Whereas the employer is not respecting the conditions of the one-year post employment limitation for GICs as outlined in the *Conflict of Interest and Post-Employment Code for Public Office Holders and the Post Employment Compliance Measures*; and

Whereas selection processes favour GICs because of their political attachments and preclude fair access to these higher positions by bonafide and

Il est de plus résolu que les fonds nécessaires au fonctionnement du comité soient tirés du budget des réunions nationales.

**DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ (PERSONNES NOMMÉES PAR LE GC)
(08/C-19)**

Attendu que les délégué-e-s au congrès national de 2006 de l'AFPC ont adopté par une majorité écrasante une politique sur la défense des services publics de qualité (DSPQ) qui engage l'AFPC à prendre de vastes mesures à long terme pour voir à ce que les services publics de qualité soient préservés et continuent d'être fournis par le secteur public; et

Attendu que les personnes nommées par le gouverneur en conseil (GC) ne sont pas des fonctionnaires selon la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et sont plutôt nommées selon une procédure politique; et

Attendu que l'employeur a doté ses ministères de politiques permettant aux personnes nommées par le GC de participer à des concours internes avec des fonctionnaires; et

Attendu que l'employeur ne respecte par la condition de restriction d'un an concernant l'après-mandat que prévoit le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'après-mandat*; et

Attendu que la sélection des personnes nommées par le GC favorise celles-ci à cause de leurs liens politiques et entrave l'accès équitable des

qualified public servants; and

Whereas the PSAC is developing a strategic plan on DQPS to mobilize components to take both targeted and collaborative actions within the union;

Be it therefore resolved that CEIU and PSAC develop a plan of action under DQPS that examines the misuse of GIC.

BANNING ASBESTOS IN CANADA (08/C-29)

Whereas asbestos causes mesothelioma and respiratory diseases; and

Whereas asbestos causes painful and premature death;

Be it resolved that CEIU and PSAC lobby the employer to remove asbestos from all buildings in Canada where employees of the Federal Government work and learn; and

Be it resolved that CEIU and PSAC lobby the Federal Government of Canada to ban asbestos from being mined, used and exported or imported, to Canada.

AUTOMATED EXTERNAL DEFIBRILLATORS (AED) (17/C-6A)

Whereas according to the Heart and Stroke Foundation, approximately

fonctionnaires qualifiés à des postes plus élevés; et

Attendu que l'AFPC est en train de dresser un plan stratégique de DSPQ pour mobiliser les Éléments afin qu'ils prennent des mesures ciblées et de collaboration au sein du syndicat;

Il est résolu que le SEIC et l'AFPC dressent un plan d'action de DSPQ pour examiner le recours erroné aux personnes nommées par le GC.

INTERDICTION DE L'AMIANTE AU CANADA (08/C-29)

Attendu que l'amiante cause des mésothéliomes et des maladies respiratoires; et

Attendu que l'amiante cause des décès douloureux et prématurés;

Il est résolu que le SEIC et l'AFPC fassent pression sur l'employeur pour qu'il retire l'amiante de tous les bâtiments du Canada dans lesquels des employé-e-s du gouvernement du Canada travaillent ou étudient; et

Il est de plus résolu que le SEIC et l'AFPC fasse pression sur le gouvernement fédéral du Canada pour qu'il interdise l'extraction, l'utilisation, l'exportation ou l'importation d'amiante au Canada.

DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS (DEA) (17/C-6A)

Attendu que selon la Fondation des maladies du cœur, environ 45 000

45,000 Canadians suffer from cardiac arrest annually; and

Whereas the increased stress in the federal government workplaces can lead to increased incidences of cardiac arrests; and

Whereas many other government workplaces within federal, provincial and municipal governments as well as private industries, corporations and organization have implemented AEDs within the workplace:

Be it resolved that the CEIU lobby Treasury Board to make it mandatory to provide AEDs within all workplaces, paid for and maintained by the employer and monitored by the Health and Safety Committee.

EMPLOYMENT INSURANCE MEDICAL BENEFITS (08/C-33)

Whereas the Canadian public has a right to a fair and equitable Employment Insurance program; and

Whereas the *Employment Insurance legislation* is restrictive by limiting medical benefits to fifteen (15) weeks; and

Whereas current *Employment Insurance legislation* does not reflect today's reality with regards to illnesses and current length of treatments:

Be it resolved that the PSAC continue to actively support the Canada Labour Congress in its efforts to change the *Employment Insurance legislation* regarding medical weeks to be, at least,

Canadien-ne-s par année subissent un arrêt cardiaque; et

Attendu que l'augmentation du stress dans les milieux de travail de la fonction publique fédérale peut faire augmenter la fréquence des arrêts cardiaques; et

Attendu que de nombreux autres employeurs fédéraux, provinciaux, municipaux, industriels et privés et d'autres organisations ont doté leurs lieux de travail de DEA :

Il est résolu que le SEIC fasse pression sur le Conseil du Trésor pour qu'il soit obligatoire de doter tous les lieux de travail de DEA achetés et entretenus par l'employeur et contrôlés par les comités de santé et de sécurité.

PRESTATIONS MÉDICALES DE L'ASSURANCE-EMPLOI (08/C-33)

Attendu que le public canadien a droit à un régime d'assurance emploi équitable; et

Attendu que la *Loi sur l'assurance-emploi* est limitative parce qu'elle restreint les prestations médicales à quinze (15) semaines; et

Attendu que l'actuelle *Loi sur l'assurance-emploi* ne témoigne pas de la réalité actuelle ayant trait à la maladie et à la durée des traitements;

Il est résolu que l'AFPC continue d'appuyer activement les efforts faits par le Congrès du travail du Canada pour faire modifier la *Loi sur l'assurance-emploi* afin que la durée des prestations

equivalent to regular entitlement.

**MEMBER IN GOOD STANDING
(11/C-1)**

Whereas a member has been suspended or terminated from their job and the grievance has not been concluded to its final level.

Be it resolved that a suspended or terminated member will remain a member in good standing with the union as long as that member is in the grievance, mediation or arbitration stage; and

Be it further resolved that these members will not be deemed non members until all avenues of recourse are exhausted by the union.

**CANADIAN HUMAN RIGHTS
COMMISSION – REGIONAL OFFICE
CLOSURE
(11/D-2)**

Whereas the Canadian Human Rights Commission (CHRC) recently closed regional offices in Vancouver, Toronto and Halifax, three of the most diverse cities in Canada; and

Whereas the three CHRC offices received 70 percent of all signed complaints to the CHRC in 2008; and

Whereas the closures of the CHRC offices are part of a broader trend by the

médicales soit au moins égale à celle des prestations ordinaires.

**MEMBRES EN RÉGLES
(11/C-1)**

Attendu que des membres se sont vu imposer des suspensions ou renvoyer et que leurs griefs n'ont pas encore été réglés au dernier palier.

Il est résolu que les membres qui se sont vu imposer des suspensions ou renvoyer demeurent des membres en règle du syndicat tant qu'ils continuent de faire l'objet d'un grief en cours de traitement, en médiation ou soumis à l'arbitrage; et

Il est en outre résolu que ces membres ne cesseront de compter parmi les membres qu'une fois que le syndicat aura épuisé tous les recours.

**COMMISSION CANADIENNE DES
DROITS DE LA PERSONNE –
FERMETURE DE BUREAU
RÉGIONAUX
(11/D-2)**

Attendu que la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) a fermé dernièrement ses bureaux régionaux de Vancouver, de Toronto et de Halifax, trois des villes canadiennes dont la population est la plus diversifiée ; et

Attendu que ces trois bureaux de la CCDP ont reçu 70 pour cent des plaintes portées à la CCDP en 2008 ; et

Attendu que la fermeture de ces bureaux s'inscrit dans le cadre d'une

Harper government towards self-regulation; and

Whereas that puts both public safety and human rights into questions; and

Whereas, resolution of complaints will suffer significant delays.

Be it resolved that CEIU urges PSAC to work with CLC and like-minded partners to lobby the federal government to increase Canadian Human Rights Committee funding; and

Be it further resolved that these partners lobby to ensure regional CHRC offices are re-opened and that their authority in monitoring and enforcing compliance of the Canadian Human Rights Act is restored.

ZERO TOLERANCE ON HARASSMENT IN THE WORKPLACE (17/C-20)

Whereas CEIU has a policy on Unjust Profiling; and

Whereas there are many continuous incidents of bullying and aggressive behaviours in the workplace; and

Whereas mental health issues are on the rise due to harassment in the workplace; and

tendance plus vaste du gouvernement Harper à instaurer l'autoréglementation ; et

Attendu que cela compromet tant la sécurité du public que le respect des droits de la personne ; et

Attendu que cela retardera le règlement des plaintes.

Il est résolu que le SEIC incite l'AFPC à collaborer avec le CTC et d'autres partenaires souscrivant aux mêmes principes pour faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il accroisse les fonds affectés à la Commission canadienne des droits de la personne ; et

Il est en outre résolu que ces partenaires fassent des pressions politiques pour faire rouvrir les bureaux régionaux de la CCDP et rétablir leur pouvoir de contrôle et de mise en application de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

TOLERANCE ZÉRO DU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL (17/C-20)

Attendu que le SEIC une politique sur le profilage injuste ; et

Attendu que de nombreux incidents d'intimidation et de comportements agressifs se produisent en milieu de travail ; et

Attendu que les cas de troubles de santé mentale augmentent en raison du harcèlement en milieu de travail ; et

Whereas, the employer promotes zero tolerance on harassment in the workplace:

Be it resolved that a request be made to have, as a standing item on the agenda of each meeting of the National Union Management Consultation Committee (NUMCC), the following agenda item: Zero tolerance on harassment in the workplace; and

Be it further resolved that CEIU request that the Employer investigate, document and take appropriate action to resolve any case of harassment in the workplace; and

Be it further resolved that CEIU request that the Employer report back every reported case of harassment in the workplace to the union.

SUN LIFE IMPOSED TIMELINES (05/C-7)

Whereas members who are experiencing disabling issues need financial security;

Whereas the DI process can be a lengthy process;

Be it resolved that PSAC pressure the Employer to force Sun Life to be accountable to the members by implementing specific time lines.

Attendu que l'employeur fait la promotion d'une tolérance zéro du harcèlement en milieu de :

Il est résolu qu'il soit demandé que le point suivant soit inscrit à l'ordre du jour de toutes les réunions du Comité national de consultation patronale-syndicale (CNCPS) : tolérance zéro du harcèlement en milieu de ; et

Il est de plus résolu que le SEIC demande à l'employeur que tout cas de harcèlement fasse l'objet d'une enquête, qu'il soit documenté et que des mesures correctives appropriées soient prises ; et

Il est de plus résolu que le SEIC demande à l'employeur de présenter au syndicat un rapport sur tout cas de harcèlement au travail qui lui est signalé.

DÉLAIS IMPOSÉS PAR LA SUN LIFE (05/C-7)

Attendu que les membres qui sont atteints d'invalidité ont besoin d'une certaine sécurité financière;

Attendu que la procédure d'obtention de prestations d'assurance-invalidité peut être longue;

Qu'il soit résolu que l'AFPC fasse pression sur l'employeur pour qu'il oblige la Sun Life à agir de façon responsable envers les membres en mettant en vigueur des délais précis.

**PSAC -NJC NEGOTIATIONS
(05/C-9)**

Whereas the current healthcare programs are not sufficient to meet the needs of our members with disabilities;

Whereas the time lines established for replacement of equipment is not reflective of the useful life of the equipment;

Be it resolved that PSAC negotiate improvements to our healthcare benefits, e.g. hearing aids, prosthetics, T.T.Y., wheelchairs, etcetera.

**PSAC NEGOTIATE DI TIME LIMITS
(05/C-12)**

Whereas the current Treasury Board Policy regarding disability insurance benefits discriminates against members;

Whereas the current Treasury Board Policy displaces workers after two years of receiving disability insurance benefits;

Be it resolved that PSAC negotiate with Treasury Board to initiate a new DI policy that eliminates time limits.

**PSAC - TRAVEL DIRECTIVE - NJC
(05/C-13)**

Whereas the Employer's travel directive in regards to dependent care does not allow reimbursement for child care for employees with spouses or partners who

**NÉGOCIATIONS DE L'AFPC AU CNM
(05/C-9)**

Attendu que les programmes actuels de services de santé ne permettent pas de répondre aux besoins de nos membres ayant un handicap;

Attendu que les délais de remplacement du matériel ne sont pas établis en fonction de sa durée utile;

Qu'il soit résolu que l'AFPC négocie l'amélioration de nos prestations de santé telles que les aides auditives, les prothèses, les téléscripteurs, les fauteuils roulants, etc.

**NÉGOCIATION PAR L'AFPC DE
DÉLAIS DE PAIEMENT DES
PRESTATIONS D'A.-I. (05/C-12)**

Attendu que la politique du Conseil du Trésor sur les indemnités d'assurance-invalidité est discriminatoire à l'égard des membres ayant un handicap;

Attendu que l'actuelle politique du Conseil du Trésor déplace les travailleurs et les travailleuses après deux années d'indemnités d'assurance-invalidité;

Qu'il soit résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil du Trésor pour établir une nouvelle politique sur l'a.-i. éliminant tout délai.

**AFPC - DIRECTIVE SUR LES
VOYAGES - CNM (05/C-13)**

Attendu que la directive de l'employeur sur les voyages ne permet pas le remboursement des frais de garde d'enfants à charge aux employé-e-s

work shift work or who are out of town working;

Whereas this travel directive discriminates against these members by violating their Human Rights by treating them differently than a sole care giver or two federal employees resulting in excluding them from dependent care;

Whereas a member may have to decline training and possible advancement because of the lack of dependent care;

Be it resolved that the PSAC pressure the employer into changing the travel directive on dependent care to include situations where the spouse or partner is not available to provide child care;

Be it further resolved that the PSAC enter into dialogue with the Employer within 60 days of the passing of the resolution at PSAC Convention.

SCENT FREE POLICY (05/D-16)

Whereas the employer has the responsibility to provide a safe, healthy workplace;

Whereas no progress has been made for the past year at the National Health and

dont les conjoint-e-s ou les partenaires travaillent par postes ou travaillent à l'extérieur de la ville;

Attendu que cette directive est discriminatoire envers ces membres car elle viole leurs droits de la personne puisqu'elle les traite différemment de l'unique fournisseur de soins ou des couples comprenant deux employé-e-s fédéraux en les rendant inadmissibles à l'allocation de personne à charge;

Attendu que l'absence de cette allocation peut priver le membre de formation ou de possibilités d'avancement;

Qu'il soit résolu que l'AFPC fasse pression sur l'employeur pour qu'il modifie les dispositions de la Directive sur les voyages qui ont trait à l'allocation de personne à charge pour qu'elles s'appliquent dans les cas où les conjoint-e-s ou partenaires ne sont pas en mesure d'assurer la garde des enfants;

Qu'il soit en outre résolu que l'AFPC engage un dialogue avec l'employeur dans un délai de 60 jours après l'adoption de la résolution par le congrès de l'AFPC.

POLITIQUE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL SANS ODEURS (05/D-16)

Attendu que l'employeur a la responsabilité de voir à ce que le milieu de travail ne nuise ni à la santé, ni à la sécurité;

Attendu que le Comité national d'orientation en matière de santé et de

safety Policy Committee in regards to adopting a Scent Free Policy;

Whereas chemical sensitivities is a recognized disability which can result in the death of a member;

Be it resolved that the NEVP, as the CEIU representative, pressure NHQ to enter into a series of special meetings to adopt a scent-free policy.

TRANSGENDER MEMBERS (08/C-8A)

Whereas transgender members are recognized by CEIU as an Equity Group; and

Whereas transgender members face trans-phobia on various levels in everyday life; and

Whereas the transgender members are full members of the HRRR Committee but their issues have not been lobbied yet; and

Whereas trans-persons do not have access to full medical coverage needed during their transition (m-f); (f-m) paid by the provincial health care system and by the negotiated health insurance plan;

Be it resolved that CEIU and PSAC start a national visibility campaign to support

sécurité n'a réalisé aucun progrès depuis un an en vue de l'adoption d'une politique sur les lieux de travail sans odeurs;

Attendu que les sensibilités chimiques sont un handicap reconnu qui peut occasionner la mort d'un membre;

Qu'il soit résolu que la VPEN, en tant que représentante du SEIC, fasse pression sur l'AC pour qu'elle tienne une série de réunions extraordinaires afin d'adopter une politique sur les lieux de travail sans odeurs.

MEMBRES TRANSGENRES (08/C-8A)

Attendu que les membres transgenres sont reconnus par le SEIC en tant que groupe désigné;

Attendu que les membres transgenres doivent faire face à la transphobie sous différents rapports dans leur vie courante;

Attendu que les membres transgenres sont des membres à part entière du CDPRI mais que leurs dossiers n'ont pas encore fait l'objet de pressions;

Attendu que les personnes trans n'ont pas accès à tous les soins médicaux nécessaires pendant leur transition (h à f) ou de (f à h) en vertu du régime provincial d'assurance-maladie et du régime négocié d'assurance-maladie complémentaire;

Il est résolu que le SEIC et l'AFPC entreprennent une campagne nationale

human rights legislation affecting our transgender members; and

Be it further resolved that CEIU and PSAC actively campaign to include all medical costs associated with transgender issues in each provincial and territorial medical plan.

**COVERAGE FOR MEDICAL AND DENTAL PLANS
(08/C-10)**

Whereas PSAC members are finding it increasingly difficult to pay for medical and dental plans;

Be it resolved that PSAC negotiate with Treasury Board to increase coverage to one hundred per cent for medical and dental plans.

**PSHC OUT OF PROVINCE CLAIMS
(08/C-11)**

Whereas the Public Service Health Care Plan refuses to pay claims submitted by Quebec residents for services received outside their home province when a practitioner is found within its borders; and

Whereas refusing to pay these claims is based solely on the claimant's province of residence and not on availability of

de visibilité pour appuyer l'adoption de dispositions législatives sur les droits de la personne qui soient favorables à nos membres transgenres; et

Il est de plus résolu que le SEIC et l'AFPC mènent des campagnes pour que chaque régime provincial ou territorial d'assurance-maladie couvre tous les frais médicaux relatifs aux personnes transgenres.

**COTISATIONS AUX RÉGIMES DE SOINS DE SANTÉ ET D'ASSURANCE DENTAIRE
(08/C-10)**

Attendu que les membres de l'AFPC ont de plus en plus de difficulté à payer les cotisations au Régime de soins de santé de la fonction publique et au régime d'assurance dentaire;

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil du Trésor pour que celui-ci paie la totalité des primes du Régime de soins de santé de la fonction publique et du régime d'assurance dentaire.

**RÉCLAMATION HORS PROVINCE DU RSSFP
(08/C-11)**

Attendu que le Régime de soins de santé de la fonction publique refuse de régler les réclamations présentées par les résident-e-s du Québec à l'égard de services reçus à l'extérieur de leur province si ces services auraient pu être fournis au Québec;

Attendu que le refus de régler ces réclamations est fondé uniquement sur la province de résidence de la personne

services in the claimant's area; and

Whereas claimants must often incur travel, accommodation expenses and extended leaves of absence from the office in order to comply with this policy (as in the case of a claimant living in an area where services are readily available in a neighbouring province, but must travel to obtain these services in their own province);

Be it resolved that PSAC negotiate through the National Joint Council with the Public Health Care Plan to ensure that claimants retain the right to choose their medical practitioners based on convenience and availability rather than geographic boundaries.

**UNLIMITED COVERAGE FOR
TREATMENT SUCH AS
PHYSIOTHERAPY, CHIROPRACTIC,
MASSAGE THERAPY, OR
PSYCHIATRIC
(08/C-12)**

Whereas medical practitioners will often recommend physiotherapy, chiropractic, massage therapy or psychiatric follow-up to treat a patient's condition; and

Whereas such treatments are costly and require on-going consultation and treatment over an extended period of time; and

qui présente la réclamation et non sur la disponibilité des services dans la région qu'habite cette personne; et

Attendu qu'il arrive souvent que les personnes assurées doivent engager des frais de déplacement et d'hébergement et prendre de longs congés pour se conformer à la politique (par exemple si le demandeur habite une région où les services sont faciles à obtenir dans la province voisine mais doit parcourir une grande distance pour obtenir les mêmes services dans sa propre province);

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Régime de soins de santé de la fonction publique, par l'entremise du Conseil national mixte, pour voir à ce que les demandeurs aient le droit de choisir leurs fournisseurs de soins médicaux selon la commodité et la disponibilité plutôt que d'après les limites géographiques.

**COUVERTURE ILLIMITÉE DE
TRAITEMENTS DE
PHYSIOTHÉRAPIE, DE
CHIROPRACTIE, DE MASSOTHÉRAPIE
ET DE PSYCHIATRIE
(08/C-12)**

Attendu qu'il arrive souvent que les médecins recommandent des traitements de physiothérapie, de chiropraxie ou de massothérapie ou un suivi psychiatrique à leurs patient-e-s; et

Attendu que ces traitements sont très coûteux et comportent des consultations au cours de longues périodes; et

Whereas current Public Service Health Care Plan policy requires a yearly note signed by a medical practitioner ascertaining that the treatments are necessary, which causes undue expense and time lost for both the patient and the doctor; and

Whereas current limits to benefits paid under the Public Service Health Care Plan are grossly inadequate;

Be it resolved that PSAC negotiate with the National Joint Council to provide unlimited coverage to its employees for doctor-ordered physiotherapy, chiropractic, massage therapy and psychiatric treatments, and this coverage shall be extended for the entire duration of the medical condition being treated.

COVERAGE FOR DENTAL CROWNS (08/C-13)

Whereas crowns installed following a root canal are medically necessary, prevent tooth breakage and infection; and

Whereas crowns are deemed to be a cosmetic rather than necessary procedure by the Public Service Dental Plan and as such are reimbursed at a rate of 50%; and

Whereas the current reimbursement rate of 50% does not adequately reflect the difference between a medically

Attendu que la politique du Régime de soins de santé de la fonction publique exige une note annuelle signée par un médecin et attestant que les traitements sont nécessaires, ce qui comporte inutilement des frais et fait perdre du temps à la fois au patient ou à la patiente et au médecin; et

Attendu que les limites actuelles des prestations du Régime de soins de santé de la fonction publique sont très insuffisantes;

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil national mixte pour que ses membres aient une couverture illimitée à l'égard des traitements de physiothérapie, de chiropraxie, de massothérapie et de psychiatrie prescrits par un médecin et que cette couverture s'applique pendant toute la durée des traitements nécessaires.

COUVERTURE DES COURONNES DENTAIRES (08/C-13)

Attendu que la pose de couronnes dentaires est médicalement nécessaire après un traitement de canal afin d'empêcher que les dents brisent ou s'infectent ; et

Attendu que la pose de couronnes dentaires est jugée être d'ordre esthétique plutôt que d'être considérée comme un traitement nécessaire selon le Régime de soins dentaires de la fonction publique et que son coût n'est donc remboursé qu'à 50% ; et

Attendu que le taux de remboursement actuel de 50% ne témoigne pas bien de la différence entre un traitement

necessary procedure and a cosmetic one;

Be it resolved that PSAC negotiate with the National Joint Council to consider crowns as a medically required treatment, eligible for full reimbursement.

HARDSHIP FUNDS (02/C15A)

Whereas the 25% collected during a strike is sent to the National level of PSAC for distribution to the Hardship Fund;

Be it resolved that the PSAC National Board of Directors amend the regulation governing this issue by:

- (a) keeping the Hardship Funds in the Regions;
- (b) publishing consistent parameters for eligibility for Hardship Funds;
- (c) having PSAC National be responsible for the collection of the 25 % as well as any legal costs relating to it.

PSAC REGULATION 6B (05/C-15)

Whereas locals find it unfair to request that designated members contribute more than 25% of their wages if they want to contribute to their own local;

médicalement nécessaire et un traitement esthétique ;

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil national mixte pour que la pose de couronnes dentaires soit considérée comme un traitement médicalement nécessaire dont le coût est entièrement remboursable.

FONDS POUR ALLÉGER LES DIFFICULTÉS (02/C-15A)

Attendu que les 25% perçus pendant la grève sont transmis à l'organisation nationale de l'AFPC pour fin de distribution à partir du Fonds pour alléger les difficultés;

Il est résolu que le Conseil national d'administration de l'AFPC modifie le règlement à ce sujet de manière à:

- (a) maintenir les fonds pour alléger les difficultés dans les régions;
- (b) publier des conditions cohérentes d'admissibilité aux fonds pour alléger les difficultés;
- (c) voir à ce que l'organisation nationale de l'AFPC soit responsable de la perception de la cotisation en plus et tous frais juridiques s'y rattachant.

RÈGLEMENT 6B DE L'AFPC (05/C-15)

Attendu que les sections locales trouvent qu'il est inéquitable de demander aux membres désignés de verser plus de 25% de leur rémunération s'ils veulent contribuer à

Whereas the fund should have a broader scope and should be used to help all members on strike who are not designated;

Whereas the actual administration of the fund causes a lot of frustration to members by being limited in access;

Whereas the proposed changes would help locals as well as help brothers and sisters in hardship situations;

Be it resolved that PSAC Regulation 6B be amended to include the intent of additional help to strike pay;

Be it further resolved that the 25% strike funds paid by the designated members be divided in a proportion of 10% to the National hardship fund and 15% to the locals;

Be it further resolved that the 15% given to the Locals be administered by them.

PSAC REGULATION 15A, SECTION 2.7.10 (11/C-17)

Whereas the bargaining team currently makes the final recommendation with regards to accepting or rejecting any tentative collective agreement; and

Whereas Regulation 15A, section 2.7.10 currently precludes dissenting members

leur section locale;

Attendu que le Fonds devrait avoir une portée plus vaste et servir à aider tous les membres en grève qui ne sont pas désignés;

Attendu que l'administration du Fonds est très exaspérante pour les membres parce que l'accès au Fonds est restreint;

Attendu que les modifications proposées aideraient les sections locales et les confrères et consoeurs en difficulté;

Qu'il soit résolu que le Règlement 6B de l'AFPC soit amendé de manière à englober le paiement d'un supplément des prestations de grève;

Qu'il soit en outre résolu que les 25% de leur rémunération que paient les membres désignés soient répartis comme suit : 10% au Fonds national pour alléger les difficultés et 15% aux sections locales;

Qu'il soit en outre résolu que les 15% versés aux sections locales soient administrés par celles-ci.

ARTICLE 2.7.10 DU RÈGLEMENT NO. 15A DE L'AFPC (11/C-17)

Attendu que c'est actuellement l'équipe de négociation qui présente la recommandation finale d'acceptation ou de rejet de tout accord de principe ; et

Attendu que l'article 2.7.10 du Règlement 15A empêche actuellement

of the bargaining team from speaking out; and

Whereas the member should have the benefit of knowing both assenting and dissenting points of view prior to making a decision on any proposed agreement.

Be it resolved that Regulation 15A, section 2.7.10 be rewritten to read as follows: “Bargaining team members must make a decision to accept or reject a proposed memorandum of settlement before it is sent to the members of the bargaining unit for a vote. However, members of the bargaining are free to express and share their approval or dissent on the proposed agreement to ensure the membership has all the information required to make an informed decision.”; and

Be it further resolved that all related PSAC By-Laws, Regulations and Policies be amended accordingly to reflect this change.

STAFFING TO BE INCLUDED (99/C-14)

Whereas the employer is changing the staffing process; and

Whereas the Public Service Employment Act is outdated and will be updated; and

les membres dissidents de l'équipe de négociation de se prononcer ; et

Attendu que les membres devraient pouvoir connaître les points de vue des membres approbateurs et dissidents avant de prendre une décision sur tout accord proposé.

Il est résolu que l'article 2.7.10 du Règlement 15A soit remanié en ces termes : « Les membres des équipes de négociation doivent décider s'ils acceptent ou s'ils rejettent le protocole d'accord qui leur est proposé, avant de le soumettre au vote des membres de leur unité de négociation. Toutefois, les membres de l'unité de négociation peuvent librement exprimer et partager leur approbation ou leur dissidence au sujet de l'accord proposé afin que les membres du syndicat disposent de toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée. »; et

Il est de plus résolu que tous les Statuts, Règlements et Politiques appropriés de l'AFPC soient amendés en conséquence.

DOTATION À ÊTRE INCLUSE (99/C-14)

Attendu que l'employeur procède à la modification des processus de dotation; et

Attendu que la loi sur l'emploi dans la Fonction publique est désuète et sera changée; et

Whereas the union should be involved in the process on behalf of its members;

Be it resolved that staffing be included in the collective agreement so that staffing grievances be allowed.

**AUTHORITY OF NEGOTIATING TEAMS
(02/C-19)**

Whereas there was confusion on the role of the National President of the PSAC and the role of the negotiating team during the last round of negotiations;

Be it resolved that Regulation 15 be amended to clearly reflect and re-enforce the authority of the negotiating teams.

**GAG RULE
(99/C-11)**

Whereas political dissent is important in the growth of the union;

Be it resolved that PSAC regulation 15, paragraph 3.10, be amended to delete the clause that says « *All negotiating team members and members of the National Board of Directors shall fully support the recommendations of the negotiating team* ».

Attendu que le syndicat devrait être impliqué dans le processus au nom des membres;

Il est résolu que la dotation soit incluse dans la convention collective de façon à donner droit au grief.

**POUVOIRS DES ÉQUIPES DE NÉGOCIATION
(02/C-19)**

Attendu que le rôle de la présidente nationale de l'AFPC et le rôle de l'équipe de négociation ont semé la confusion au dernier tour de négociations;

Il est résolu que le Règlement 15 de l'AFPC soit modifié de manière à indiquer et à renforcer clairement les pouvoirs des équipes de négociation.

**RÈGLE DU BÂILLON
(99/C-11)**

Attendu que la dissidence politique est un important facteur de croissance du syndicat;

Il est résolu que le Règlement 15 de l'AFPC, paragraphe 3.10, soit modifié par la suppression de la clause selon laquelle « *Tous les membres de l'équipe de négociation ainsi que les membres du Conseil national d'administration appuient sans réserve les recommandations de l'équipe de négociation.* »

**EQUITABLE BARGAINING TEAM
REPRESENTATION
(14/C-2)**

Whereas having bargaining teams that fairly represent all regions, components and equity group and age leads to bargaining in which all members are more equitably represented; and

Whereas having a selection process that is equitable and fair leads to teams in which every member can see themselves represented.

Be it resolved that the PSAC National Board of Directors research and prepare a report that studies how to create bargaining teams for each group with the goal to create a selection process that is equitable, if not equal, with representation of all components, all regions, all ages, and all equity groups; and

Be it further resolved that this report to be completed by December 2015, with the report be presented to the PSAC NBoD by June 2016, i.e., at least 12 months in advance of the next series of collective agreement expiry dates.

**STRIKE/RATIFICATION BALLOT
RESULTS
(05/C-3)**

Whereas members feel it is important to know how different sections and geographic areas of the union

**REPRÉSENTATION ÉQUITABLE
POUR LES ÉQUIPES DE
NÉGOCIATION
(14/C-2)**

Attendu que le fait que les équipes de négociation représentent équitablement toutes les régions, tous les Éléments et tous les groupes désignés et les groupes d'âge donne lieu à des négociations aux fins desquelles tous les membres sont équitablement représentés ; et

Attendu que le fait d'avoir une procédure de sélection qui est équitable permet de voir à la création d'équipes au sein desquelles tous les membres peuvent se voir représentés.

Il est résolu que le Conseil national d'administration de l'AFPC effectue des recherches et rédige un rapport sur la manière de créer des équipes de négociation selon une procédure de sélection équitable, sinon égalitaire, assurant une représentation de tous les Éléments, toutes les régions, tous les groupes d'âge et tous les groupes désignés ; et

Il est de plus résolu que ce rapport soit terminé au plus tard en décembre 2015 et présenté au CNA de l'AFPC au plus tard en juin 2016, soit au moins 12 mois avant la série suivante de dates d'expiration de conventions collectives.

**RÉSULTATS DES VOTES DE GRÈVE
ET DE RATIFICATION
(05/C-3)**

Attendu que les membres trouvent qu'il importe de connaître la répartition des votes sur les conventions collectives par

membership voted on contracts;

Whereas mobilization in collective bargaining requires knowledge of where vote results were weak or strong for the purpose of strengthening results and support for local members; and

Whereas the failure to release full results hampers organizing and mobilization;

Be it resolved that the PSAC compile local by local ratification/strike vote ballot results for all Treasury Board units and to, upon request, provide this breakdown to Locals.

COST OF RATIFICATION VOTES (11/C-11)

Whereas the PSAC is obligated to conduct ratification votes whenever a reasonable offer has been made; and
Whereas the PSAC as opted at times to download the cost of ratification votes to the Locals; and

Whereas the PSAC keeps the majority of the monies paid in dues to cover its expenses; and

Whereas many Locals receive less than 1% of all dues monies collected; and

Whereas downloading the cost of ratification votes constitutes an undue hardship on Locals.

section locale et par région géographique;

Attendu que la mobilisation dans le cadre de la négociation collective exige que l'on connaisse les secteurs où les résultats du vote ont été faibles ou forts afin de renforcer les résultats et le soutien des membres des sections locales;

Attendu que la non-publication du détail des résultats nuit à l'organisation et à la mobilisation;

Qu'il soit résolu que l'AFPC compile des résultats par section locale des votes de ratification/grève de toutes les unités de négociation avec le Conseil du Trésor et à les présenter sur demande aux sections locales.

COÛT DES VOTES DE RATIFICATION (11/C-11)

Attendu que l'AFPC est obligé de procéder à des votes de ratification dès qu'une offre raisonnable est faite ; et
Attendu qu'il est arrivé que l'AFPC décide de refiler le coût des votes de ratification aux sections locales ; et

Attendu que l'AFPC garde la majeure partie des cotisations qui lui sont versées pour payer ses dépenses ; et

Attendu que de nombreuses sections locales ne reçoivent que 1 % du total des cotisations retenues ; et

Attendu que le fait de faire payer aux sections locales le coût des votes de ratification leur impose des contraintes excessives.

Be it resolved that the PSAC must pay for all ratification votes without exception; and

Il est résolu que l'AFPC doit payer le coût de tous les votes de ratification, sans exception ; et

Be it further resolved that all related PSAC By-Laws, Regulations and Policies be amended to reflect this change.

Il est résolu que tous les Statuts, Règlements et Politiques appropriés de l'AFPC soient amendés en conséquence.

ELIMINATION OF COMPULSORY INFORMATION SESSIONS FOR RATIFICATION VOTES (11/C-12)

ÉLIMINATION DES SEANCES D'INFORMATION PREALABLES AUX VOTES DE RATIFICATION (11/C-12)

Whereas members are currently obliged to attend an information session before casting their ballots during ratification votes; and

Attendu que les membres sont actuellement obligés d'assister à une séance d'information avant de participer à un vote de ratification ; et

Whereas these sessions often present only one side of the issues or arguments; and

Attendu que cette séance ne présente souvent qu'un seul point de vue sur les enjeux et les arguments ; et

Whereas many members have expressed feeling intimidated or unduly persuaded by the one-sidedness of these information sessions as they are currently presented; and

Attendu que de nombreux membres se sont sentis intimidés ou indûment persuadés en raison de la partialité des séances d'information telles qu'elles se présentent actuellement ; et

Whereas members are not subject to information sessions prior to voting in any other vote or election (municipal, provincial or federal).

Attendu que les membres ne sont pas obligés d'assister à des séances d'information avant de participer à tout autre vote ou scrutin (municipal, provincial ou fédéral).

Be it resolved that members no longer be forced to attend an information session prior to casting a ballot in a ratification vote; and

Il est résolu que les membres ne soient plus obligés d'assister à une séance d'information avant de participer à un vote de ratification ; et

Be it further resolved that these information sessions, if offered, be deemed optional; and

Il est de plus résolu que ces séances d'information, s'il y en a, soient à participation facultative ; et

Be it further resolved that these information sessions be facilitated by persons offering differing points of view to ensure a balanced approach; and

Be it further resolved that all related PSAC By-Laws, Regulations and Policies be amended to reflect this change.

OVERTIME RATES FOR TRAVEL (08/C-3)

Whereas CEIU members are adversely affected by management's requirement for us to attend training out of province and travel must be completed on our days of rest, paid at straight-time up to 12 hours;

Be it therefore resolved that the PSAC request that the employer pay overtime rates for travel on normal days of rest instead of straight time up to a maximum of 12 hours.

OPPOSITION TO INCLUSION OF EXTENDED HOURS IN COLLECTIVE AGREEMENT (08/C-4)

Whereas extended hours can create family and personal stress; and

Whereas family obligations do not always agree to extended hours; and

Il est de plus résolu que ces séances d'information soient animées par des personnes présentant différents points de vue afin que l'approche soit équilibrée ; et

Il est de plus résolu que tous les Statuts, Règlements et Politiques appropriés de l'AFPC soient amendés en conséquence.

TAUX DE REMUNERATION LORS DES VOYAGES (08/C-3)

Attendu que les membres du SEIC subissent les effets négatifs des demandes de la direction de participer à de la formation hors province et que les voyages doivent avoir lieu pendant nos jours de repos et sont payés au taux des heures normales jusqu'à 12 heures;

Il est résolu que l'AFPC revendique que l'employeur paie le taux de rémunération des heures supplémentaires lorsqu'on voyage pendant les jours normaux de repos plutôt que le taux normal jusqu'à un maximum de 12 heures.

OPPOSITION A L'INCLUSION DES HEURES ETENDUES DANS LA CONVENTION COLLECTIVE (08/C-4)

Attendu que les heures étendues peuvent créer un stress familial et personnel; et

Attendu que les obligations familiales ne se prêtent pas toujours aux heures étendues; et

Whereas extended hours will create additional financial cost, such as daycare and caregivers; and

Whereas daycares are not open extended hours;

Be it further resolved that PSAC, as our negotiating agent, formally oppose all inclusion of extended hours in our collective agreement; and

UNION LEAVE WITHOUT PAY (08/C-6)

Whereas participation from members in their union local is not consistent, the burden of work and responsibility sometimes falls on few people, and

Whereas the work of the union must be undertaken whether few people are active or whether many people are active, and

Whereas payments for local members taking leave without pay to work on behalf of PSAC do not arrive at the same time as deductions from the employer, some active members are unduly burdened when being compensated for Union Leave Without Pay.

Be it resolved that PSAC negotiate with Treasury Board to make payments directly to the department for compensation to members/employees for taking Leave without pay to work for

Attendu que les heures étendues vont créer des frais financiers supplémentaires, tels que les frais de garderie ou de gardienne; et

Attendu que les garderies ne sont pas ouvertes à des heures étendues;

Qu'il soit de plus résolu que l'AFPC, en tant qu'agent négociateur, s'oppose formellement à toute inclusion d'heures étendues dans notre convention collective; et

CONGE NON PAYE POUR AFFAIRES SYNDICALES (08/C-6)

Attendu que les membres ne participent pas tous autant à leur section locale, le travail et les responsabilités étant parfois assumés par quelques personnes seulement ;

Attendu que le travail du syndicat doit être accompli, qu'il y ait peu ou un grand nombre de personnes qui sont actives ;

Attendu que les paiements à l'égard des membres qui prennent des congés non payés pour accomplir du travail de l'AFPC n'arrivent pas en même temps que les cotisations retenues par l'employeur et que certains membres actifs ont dû porter un fardeau démesuré en attendant que leurs congés non payés pour affaires syndicales soient compensés ;

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil du Trésor pour pouvoir verser des paiements directement au ministère afin de compenser les congés non payés pour affaires de l'AFPC.

PSAC.

Be it further resolved that, notwithstanding the completion of leave forms, the PSAC negotiate with the employer to ensure that compensation for union leave without pay is seamless for the employee/member that has requested and been granted such leave from Employer and Component.

EMPLOYER'S USE OF APPOINTMENT WITHOUT COMPETITION (17/C-4)

Whereas several concerns have been raised from the membership with concern to the employer's use of appointment without competition; and

Whereas the concerns are around the transparency of the process which appears to be rife with favouritism and nepotism; and

Whereas there are no clear guidelines as to how these appointments without competition are to be administered:

Be it resolved that CEIU get a legal opinion as to the legality and issues around the policy of appointment without competition; and

Be it further resolved that CEIU lobby the employer to cease this practice of appointing without competition; and

Be it further resolved that CEIU lobby the employer to, at the very least, establish and share solid and transparent guidelines to ensure a fair and

Il est de plus résolu que l'AFPC négocie avec l'employeur pour voir à ce que, nonobstant le fait que les demandes de congé soient remplies, la compensation des congés non payés pour affaires syndicales soit sans rupture pour le membre qui a obtenu le congé de l'employeur et de l'Élément.

RECOURS PAR L'EMPLOYEUR AUX NOMINATIONS SANS CONCOURS (17/C-4)

Attendu que les membres ont exprimé bien des craintes au sujet du recours par l'employeur à des nominations sans concours ; et

Attendu que ces craintes ont trait à la ransparence du processus qui semble ruffé de favoritisme et de népotisme ; et

Attendu qu'il n'y a pas de lignes directrices claires sur l'administration des nominations sans concours :

Il est résolu que le Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (SEIC) demande un avis juridique sur la légalité de la politique de nomination sans concours et les sujets d'inquiétude connexe ; et

Il est de plus résolu que le SEIC fasse pression sur l'employeur pour qu'il cesse de procéder à des nominations sans concours ; et

Il est de plus résolu que le SEIC fasse pression sur l'employeur pour qu'il établisse et publie, à tout le moins, des lignes directrices solides et

transparent process; and

Be it further resolved that CEIU send this resolution to the next PSAC National Convention.

**COPE/CEIU MENTORING PROGRAM
(05/D-36A)**

Be it resolved that members of the equity group be able to do their mentorship at the Regional or National Union Office location closest to their home in consultation with COPE and the National President.

**CEIU HIRING OF EQUITY MEMBERS
(05/D-40)**

Whereas CEIU is not meeting its mandate in hiring equity members;

Be it resolved that CEIU establish an equity eligibility list for staffing all positions within CEIU in order to meet the representation of its membership.

**EMPLOYMENT EQUITY
(14/A-60)**

Whereas CEIU has a Resolution of Record for hiring of equity members (05/D-40), yet does not have valid CEIU staff policy (Policy 5, Page C11, 2011 CEIU Booklet: By Laws, Regulations, Policies, General); and

transparentes afin d'assurer une procédure équitable et transparente; et

Il est de plus résolu que le SEIC présente cette résolution pendant le prochain congrès national de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

**PROGRAMME D'ENCADREMENT
SEPB-SEIC
(05/D-36A)**

Qu'il soit résolu que les membres de groupes désignés puissent participer à l'encadrement au bureau régional le plus proche de leur lieu de résidence ou au bureau national, moyennant une consultation avec le SEPB et la présidente nationale.

**EMBAUCHE PAR LE SEIC DE
MEMBRES DE GROUPES DÉSIGNÉS
(05/D-40)**

Attendu que le SEIC n'exécute pas son mandat pour ce qui est du recrutement de membres de groupes désignés;

Il est résolu que le SEIC dresse une liste d'admissibilité des membres de groupes désignés aux fins de la dotation de tous les postes du SEIC afin de répondre au besoin de rendre son effectif représentatif de ses membres.

**ÉQUITÉ EN EMPLOI
(14/A-60)**

Attendu que le SEIC a une résolution en instance sur l'embauche de membres de groupes d'équité (05-D-40) mais n'a pas encore établi une politique valide applicable au personnel du SEIC (Politique 5, page C11 du cahier des

Whereas CEIU Regulation No. 8 has not been updated since April 1992, (CEIU Booklet 2011 – By-Laws, Regulations, Policies, General – PageB13) to include resolution of Record 05/D-40.; and
Whereas CEIU should be setting the example to the employer on hiring practices and employment equity:

Be it resolved that CEIU update its staffing Policy and Regulations to include employment equity; and

Be it further resolved that CEIU request all employees to self-identify to equity groups and make available employment equity percentages statistical information to members.

REGIONAL EQUITY COMMITTEES (96/C-16)

Whereas the Alliance has supported its women members in their battle for equality and for equity; and

Whereas such support has been entrenched in the Constitution of the Alliance; and

Whereas in the name of equality, members of other equity groups require the same support and stature in their own fight to attain the same advantages and benefits now enjoyed by the majority of other members;

résolutions du SEIC de 2011) ;

Attendu que le Règlement n° 8 n'a pas été mis à jour depuis avril 1992 (page B13 du cahier des résolutions du SEIC de 2011) de manière à englober la résolution en instance 05/D-40 ;
Attendu que le SEIC devrait donner l'exemple à l'employeur en matière de pratiques d'embauche et d'équité en emploi ;

Il est résolu que le SEIC mette à jour sa politique sur la dotation en personnel et ses règlements afin qu'ils englobent l'équité en emploi ;

Il est de plus résolu que le SEIC demande à tous ses employé-e-s de s'identifier en tant que membres de groupes désignés s'il y a lieu et qu'il mette à la disposition des membres de l'information statistique sur l'équité en emploi.

COMITÉS RÉGIONAUX SUR L'ÉQUITÉ (96/C-16)

Attendu que l'Alliance a soutenu la lutte de ses membres de sexe féminin pour l'égalité et l'équité; et

Attendu que cet appui a été enchâssé dans les Statuts de l'Alliance; et

Attendu qu'au nom de l'égalité, les membres d'autres groupes d'équité ont besoin du même soutien et des mêmes dispositions dans leur lutte pour obtenir les mêmes avantages que ceux dont bénéficie présentement la majorité des autres membres;

Be it resolved that Regional Committees be formally established and entrenched in the Constitution of the Alliance, and that the subsequent Regional Alliance structure accommodate the following equity groups: Visible Minorities; Aboriginal Peoples; Members with Disabilities; and Gays, Lesbians, Bi-sexuals, and transgendered persons;

Be it further resolved that these Regional Committees for equity groups be provided with an initial start-up grant similar to initial grants given to Regional Women's Committees, as well as an annual operating budget;

Be it further resolved that the members of these groups be required to meet in conference every three years;

Be it further resolved that this national conference have the power to submit resolutions directly to the PSAC Triennial Convention;

Be it further resolved that the costs of the conference be charged to the PSAC budget and that this conference not give rise to a dues' increase.

NATIONAL HUMAN RIGHTS CONFERENCE (93/B-10A)

Whereas it is a known fact that certain groups in this society face more discrimination and injustice than the rest of society; and

Whereas there is no forum in CEIU for these groups to address their own

Il est résolu que des comités régionaux soient mis sur pied officiellement et enchâssés dans les Statuts de l'Alliance, et que la structure régionale subséquente de l'Alliance tienne compte des groupes d'équité suivants: minorités visibles; peuples autochtones; membres ayant un handicap; et gais, lesbiennes, et personnes bisexuelles et transgenderistes ;

Il est de plus résolu que ces comités régionaux des groupes d'équité bénéficient d'un octroi de démarrage semblable à ceux qui sont accordés aux comités régionaux des femmes ainsi qu'un budget d'exploitation annuel;

Il est de plus résolu que les membres de ces groupes soient tenus de se réunir en conférence tous les trois ans;

Il est de plus résolu que cette conférence nationale soit habilitée à soumettre des résolutions directement au congrès triennal de l'AFPC;

Il est enfin résolu que les coûts de cette conférence soient prélevés du budget de l'AFPC et que cette conférence n'engendre aucune augmentation des cotisations.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE (93/B10-A)

Attendu qu'il est bien connu que certains groupes de membres de notre société font l'objet de plus de discrimination et d'injustice que les autres; et

Attendu que le SEIC ne compte pas de tribune à laquelle les membres de ces

issues; and

Whereas these groups pay union dues and would like an opportunity to define and advance their issues;

Be it resolved that CEIU fully fund a National Human Rights Conference for visible minorities; people with disabilities, gay/lesbians and aboriginals; and

Be it further resolved that there be gender parity and equal representation;

Be it further resolved that funding of \$100,000 for 48 participants be provided and that \$50,000 be set aside in both 1994 and 1995 for this purpose;

Be it further resolved that this conference be held once every three (3) years and at least 6 months prior to the National Convention and ;

Be it further resolved that funds based on 20 cents** per member per month be set aside starting in 1996 for this purpose at no additional cost to the membership. (provisional account)

***was 12 cents*

groupes pourraient traiter leurs propres préoccupations; et

Attendu que les membres de ces groupes versent des cotisations syndicales et aimeraient avoir la possibilité de définir leurs préoccupations et de favoriser l'élimination de celles-ci;

Il est résolu que le SEIC finance entièrement une conférence nationale sur les droits de la personne à laquelle participeraient des membres des minorités visibles, des personnes handicapées, des autochtones ainsi que des gais et lesbiennes; et

Il est de plus résolu qu'il y ait un nombre égal d'hommes et de femmes ainsi qu'un nombre égal de représentant-e-s; et

Il est de plus résolu qu'un financement de 100 000 \$ pour 48 participants-e-s soit prévu et qu'un montant de 50 000 \$ soit mis de côté à cette fin en 1994 et en 1995; et

Il est de plus résolu que cette conférence ait lieu une fois tous les trois (3) ans, et au moins six (6) mois avant le congrès national; et

Il est de plus résolu que des fonds, à raison de 20 cents** par membre par mois, soient accumulés à cette fin à compter de 1996 sans frais additionnels pour les membres. (compte provisionnel)

*** était 12 cents*

EXTENSION OF CEIU'S HUMAN RIGHTS/RACE RELATIONS CONFERENCE (17/C-22)

Whereas equity members face numerous challenges daily, and

Whereas equity members attending past CEIU HR/RR Conferences have identified through evaluations that one and a half days is not sufficient time to address issues and concerns; and

Whereas a win for equity members benefits ALL members:

Be it resolved that CEIU HR/RR Conferences be no less than two full days; and

Be it further resolved that this come into effect immediately following Convention; and

Be it further resolved that the money be found within the existing national budget.

EMPLOYMENT EQUITY (05/D-27A)

Be it resolved that the Canada Employment and Immigration Union persuade the employer to increase the representation of aboriginal, gay, lesbian, transgendered & bisexual, racially visible and persons with disabilities employees in jobs above the PM-02 (and equivalent) levels, by

PROLONGATION DES CONFÉRENCES SUR LES DPRI (17/C-22)

Attendu que les membres des groupes désignés doivent relever quotidiennement de nombreux défis ; et

Attendu que les membres des groupes désignés qui ont participé à des conférences antérieures sur les Droits de la personne et des relations interraciales (DPRI) ont indiqué dans les évaluations qu'il ne suffit pas d'une journée et demie pour traiter des problèmes et des sujets d'inquiétude ; et

Attendu qu'une victoire des membres des groupes désignés profite à TOUS les membres :

Il est résolu que les conférences du SEIC sur les DPRI durent au moins deux journées entières; et

Il est de plus résolu que cela entre en vigueur immédiatement après le congrès ; et

Il est de plus résolu que les fonds nécessaires soient puisés au budget existant.

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (05/D-27A)

Qu'il soit résolu que le SEIC persuade l'employeur d'augmenter la proportion des autochtones, des gays, des lesbiennes, des transgenderistes, des bisexuels, des membres des groupes raciaux visibles et des membres ayant des handicaps dans des emplois de niveaux supérieurs à PM-02 (et

including, adapting and upgrading developmental programs.

Be it resolved that CEIU actively negotiate HRRR hiring policies with the employer to reflect the demographics of each constituency.

Be it resolved that CEIU actively promote the inclusion of GLBT in the Employment Equity Act, Stats Canada Census questionnaire and the employers' Self-Identification questionnaire.

COLLECTIVE BARGAINING – June 21st (05/C-16)

Whereas June 21st has been recognized by the Federal Government as national Aboriginal Day;

Whereas the First Peoples of Canada have long been marginalized by the government;

Whereas the First People of Canada have made significant contributions to the history, democratic structures and culture of Canada;

Whereas the establishment of a statutory national holiday recognizing the contribution and culture of the First Peoples of Canada will strengthen Aboriginal individual, groups and nations;

Whereas the Union supports the need to recognize and show solidarity with Aboriginal peoples;

équivalents) en adaptant et en actualisant, entre autres, les programmes de développement des compétences.

Qu'il soit résolu que le SEIC négocie activement avec l'employeur des politiques d'embauche témoignant de la démographie de chaque région.

Qu'il soit résolu que le SEIC fasse activement la promotion de l'assujettissement des GLBT à la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au questionnaire de recensement de Statistique Canada et au questionnaire d'auto-identification de l'employeur.

NÉGOCIATION COLLECTIVE – le 21 juin (05/C-16)

Attendu que le 21 juin a été reconnu par le gouvernement fédéral en tant que Journée nationale des Autochtones;

Attendu que les peuples autochtones du Canada sont marginalisés par le gouvernement depuis longtemps;

Attendu que les peuples autochtones du Canada ont apporté des contributions appréciables à l'histoire, aux structures démocratiques et à la culture du Canada;

Attendu que l'établissement d'un jour férié national reconnaissant la contribution et la culture des peuples autochtones du Canada renforcera les individus, groupes et nations autochtones;

Attendu que le Syndicat reconnaît le besoin de manifester sa solidarité à l'égard des peuples autochtones;

Be it resolved that the PSAC include as a bargaining demand in the next collective bargaining round, at all tables, that the 21st of June be an additional holiday or day off work, with pay, for all members, to recognize the unique status and contributions of the First Nations, Metis and Inuit peoples in Canada.

NATIONAL STATUTORY HOLIDAY (05/C-17)

Whereas June 21st has been recognized by the Federal Government as National Aboriginal Day;

Whereas the First Peoples of Canada have long been marginalized by the government;

Whereas the First People of Canada have made significant contributions to the history, democratic structures and culture of Canada;

Whereas the establishment of a statutory national holiday recognizing the contribution and culture of the First Peoples of Canada will strengthen Aboriginal individual, groups and nations;

Whereas the Union supports the need to recognize and show solidarity with Aboriginal peoples;

Be it resolved that the PSAC lobby the Federal government to declare the 21st of June as a new National Holiday recognizing the unique contribution of the First Nations people of Canada including Status, Non-Status, Metis and

Il est résolu que l'AFPC revendique au prochain tour de négociation collective, à toutes les tables, que le 21 juin soit reconnu en tant que jour férié supplémentaire ou congé payé pour tous les membres afin de reconnaître le caractère distinct et les contributions des premières nations, des Métis et des Inuits du Canada.

JOUR FÉRIÉ NATIONAL (05/C-17)

Attendu que le 21 juin a été reconnu par le gouvernement fédéral en tant que Journée nationale des Autochtones;

Attendu que le gouvernement marginalise depuis longtemps les membres des peuples autochtones du Canada;

Attendu que les peuples autochtones ont apporté des contributions appréciables à l'histoire, aux structures démocratiques et à la culture du Canada;

Attendu que l'établissement d'un jour férié national reconnaissant la contribution et la culture des peuples autochtones du Canada renforcerait les individus, les groupes et les nations autochtones;

Attendu que le syndicat reconnaît le besoin de manifester sa solidarité à l'égard des peuples autochtones;

Il est résolu que l'AFPC fasse pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il déclare le 21 juin jour férié national en reconnaissance de la contribution exceptionnelle des peuples autochtones du Canada, y compris les Indiens

Inuit persons and communities;

Be it further resolved that the PSAC National President write and send a letter to the Prime Minister of Canada and all members of parliament urging them to declare June 21st as a National Statutory holiday recognizing the unique contributions of the First nations, Metis and Inuit people.

**SERVICES FOR DIFFERENTLY-ABLED
(87/E-23)**

Be it resolved that when advised in advance, the following services be made available for differently-abled delegates at conventions, seminars and functions sponsored by the union:

CONDITION/SERVICE

Deafness or hearing impairment / Sign language, FM receiver

Blindness or vision impairment / Cassette recordings, or policy statement, resolutions, etc.

Restrictions on mobility / Accessible accommodation

**TRAINING GLBT ISSUES
(05/D-25A)**

Be it resolved that a module on GLBT issues be included in all training package dealing with equity issues.

inscrits, les Indiens non-inscrits, les Métis et les Inuits ainsi que leurs communautés;

Il est en outre résolu que la présidente nationale de l'AFPC rédige une lettre et la fasse parvenir au premier ministre du Canada et à tous les député-e-s fédéraux pour les inciter à déclarer le 21 juin jour férié national reconnaissant les contributions exceptionnelles des premières nations, des Métis et des Inuits.

**SERVICES AUX MEMBRES AVEC HABILITÉS DIFFÉRENTES
(87/E-23)**

Il est résolu que lorsqu'on prévient d'avance, les services que voici soient mis à la disposition des déléguées et délégués avec habilités différentes aux congrès, colloques et événements parrainés par le syndicat:

CONDITION / SERVICE

Surdité ou faiblesse de l'ouïe/ Langage par signe ou récepteur FM

Cécité ou faiblesse de la vue / Enregistrement sur cassettes, ou déclarations de principe, résolutions, etc.

Mobilité limitée / Hébergement accessible.

**FORMATION DU SEIC SUR LES GLBT
(05/D-25A)**

Qu'il soit résolu qu'un module de formation sur les sujets d'inquiétude des GLBT soit intégré à tous les cours portant sur des questions d'équité.

**GLBT MEMBERS ON EE/DIVERSITY COMMITTEE
(11/C-2)**

Whereas the GLBT community is not represented as an equal with other Equity groups on any regional or national employment equity/diversity committees; and

Whereas the GLBT community has had systemic discrimination within the Government that is well documented; and

Whereas the GLBT community is still suffering discrimination at work and in the community at large; and

Whereas there is no requirement that GLBT members be included in committees that impact on their wellbeing.

Be it resolved that the PSAC lobby Treasury Board to include GLBT member(s) on all regional and national employment equity/diversity committees with union approval.

**GLBT AS AN EQUAL EQUITY GROUP UNDER THE EMPLOYMENT EQUITY ACT
(11/C-3)**

Whereas the GLBT community is not represented as an equal with other Equity groups on any regional or national employment equity/diversity

**MEMBRES GLBT NOMMÉS AUX COMITÉS SUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI ET LA DIVERSITÉ
(11/C-2)**

Attendu que la collectivité GLBT n'est pas représentée sur un pied d'égalité avec les autres groupes désignés au sein des comités régionaux ou nationaux sur l'équité en emploi et la diversité ; et

Attendu que la collectivité GLBT a fait l'objet d'une discrimination systémique bien documentée au sein de la fonction publique fédérale ; et

Attendu que la collectivité GLBT fait encore l'objet d'une discrimination au travail et dans l'ensemble de la communauté ; et

Attendu qu'il n'y aucune exigence de faire participer la collectivité GLBT aux comités qui influencent son bien-être.

Il est résolu que l'AFPC fasse pression sur le Conseil du Trésor pour qu'il s'assure que des membres GLBT dont la sélection est approuvée par le syndicat soient nommés à tous les comités régionaux et nationaux sur l'équité en emploi et la diversité.

**GLBT COMME GROUPE DÉSIGNÉ SELON LA LOI SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI
(11/C-3)**

Attendu que la collectivité GLBT n'est pas représentée sur un pied d'égalité avec les autres groupes désignés au sein des comités régionaux ou

committees; and

Whereas the GLBT community has had systemic discrimination within the Government that is well documented; and

Whereas the GLBT community is still suffering discrimination at work and in the community at large; and

Whereas there is no requirement that GLBT members be included in committees that impact on their wellbeing; and

Whereas the GLBT community is ignored by Treasury Board on a Local, Regional and National level in all aspects.

Be it resolved that the PSAC lobby the Employment Equity Act review committee to include GLBT as an equal equity group under the Act.

SUPPORT OF COMPONENT AND LOCAL HUMAN RIGHTS COMMITTEE (11/C-4)

Whereas many human rights complaints are still discrimination-based on grounds of race, national or ethnic origin, colour, religion and mostly employment related; and

Whereas the PSAC remains committed to its goal to integrate Human Rights

nationaux sur l'équité en emploi et la diversité ; et

Attendu que la collectivité GLBT a fait l'objet d'une discrimination systémique bien documentée au sein de la fonction publique fédérale ; et

Attendu que la collectivité GLBT fait encore l'objet d'une discrimination au travail et dans l'ensemble de la communauté ; et

Attendu qu'il n'y aucune exigence de faire participer la collectivité GLBT aux comités qui influencent son bien-être ; et

Attendu que la collectivité GLBT est négligée à tous les égards par le Conseil du Trésor aux paliers local, régional et national.

Il est résolu que l'AFPC fasse des pressions pour que les GLBT participent au comité d'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi sur un pied d'égalité avec les autres groupes désignés.

SOUTIEN DES COMITÉS DES ÉLÉMENTS ET DES SECTIONS LOCALES SUR LES DROITS DE LA PERSONNE (11/C-4)

Attendu que de nombreuses plaintes relatives aux droits de la personne portent sur une discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur ou la religion, principalement en matière d'emploi ; et

Attendu que l'AFPC s'est engagée à atteindre l'objectif d'intégrer les

and Equity matters into daily practice;
and

Whereas most locals and components are not structured to properly cascade the work the National Equal Opportunity Committee (EOC) is doing to effectively translate the above PSAC goal into a reality; and

Whereas many PSAC members are increasingly confronting human rights violations, harassment and the like with unsatisfactory protection and representation at both the local and the component levels.

Be it resolved that the PSAC strengthen its support to Local EOC Development to better cascade the results of EOC work to all members and bridge communication gaps.

**PSAC TO RENEW *EMBRACING CHANGE* 5 YEARS
(05/C-10)**

Whereas the current funding from the Federal Government for Employment Equity programs under the embracing change action plan will end at the completion of fiscal year 2005;

Be it resolved that the PSAC negotiate additional funding and reinstate the Employment Equity programs under the *Embracing Change Action Plan* for an

considérations ayant trait aux droits de la personne et à l'équité aux affaires courantes ; et

Attendu que la plupart des sections locales et des Éléments n'ont pas la structure appropriée pour donner dûment suite aux travaux du Comité national d'accès à l'égalité afin que cet objectif se matérialise ; et

Attendu qu'il y a de plus en plus de membres de l'AFPC qui doivent faire face à des violations des droits de la personne, à du harcèlement et à des situations semblables sans jouir d'une protection ou d'une représentation satisfaisante aux paliers de la section locale et de l'Élément.

Il est résolu que l'AFPC renforce son soutien des comités locaux d'accès à l'égalité pour que ceux-ci fassent mieux connaître les résultats des travaux du Comité national d'accès à l'égalité à tous les membres et pour combler les lacunes des communications.

**PROMOTION PAR L'AFPC DE LA RECONDUCTION DE *FAIRE PLACE AU CHANGEMENT* POUR 5 ANS
(05/C-10)**

Attendu que le gouvernement fédéral cessera d'affecter des fonds aux programmes d'équité en matière d'emploi dans le cadre du plan d'action *Faire place au changement* à la fin de l'année financière 2005;

Qu'il soit résolu que l'AFPC négocie l'affectation de fonds supplémentaires et rétablisse les programmes d'équité en matière d'emploi dans le cadre du plan

additional 5 years.

**LOCAL HUMAN RIGHTS OFFICER
(08/A-35)**

Whereas Human Rights are a fundamental reality for all unions in fighting for labour rights; and

Whereas CEIU has long supported and championed human rights by creating and empowering the Women's Issues NVP, the Human Rights NVP and the HRRR Committee; and

Whereas there is a growing need within CEIU locals for a local executive officer dedicated to championing human rights and employment equity;

Be it further resolved that CEIU locals be encouraged to add the new Human Rights Officer position to their executives.

**EMPLOYMENT EQUITY DESIGNATED POSITIONS
(08/C-14)**

Whereas the Public Service Employment Act (PSEA) of 2000 contained specific language relating to promotion and protection of employment equity designated positions; and

Whereas the previous PSEA provisions protecting designated employment equity positions have been replaced by language that now refers to the needs of the department (ie "organizational

d'action *Faire place au changement* pour cinq autres années.

**AGENT-E LOCAL-E DES DROITS DE LA PERSONNE
(08/A-35)**

Attendu que les droits de la personne sont une réalité fondamentale pour tous les syndicats luttant pour défendre les droits syndicaux; et

Attendu que le SEIC appuie et défend depuis longtemps les droits de la personne, comme en témoigne le fait qu'il a créé des postes de VPN à la condition féminine, le poste de VPN aux droits de la personne et le CDPRI et qu'il y a associé des pouvoirs; et

Attendu qu'il y a un besoin croissant au sein des sections locales du SEIC d'avoir un membre de l'exécutif qui se vouerait à la promotion des droits de la personne et de l'équité en emploi;

Il est de plus résolu que les sections locales du SEIC soient encouragées à ajouter le poste d'agent-e des droits de la personne à leur exécutif.

**POSTES DÉSIGNÉS POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI
(08/C-14)**

Attendu que la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) de 2000 comprend des dispositions sur la promotion et la protection des postes désignés pour l'équité en emploi;

Attendu que les dispositions antérieures de la LEFP protégeant les postes désignés pour l'équité en emploi ont été remplacées par des dispositions qui sont fondées sur les besoins du ministère (les

needs”) rather than the employment equity status of the individual;

Be it resolved that the PSAC negotiate with Treasury Board that the departments provide specific empirical data and related information concerning previous employment equity designated positions; and

Be it further resolved that the PSAC negotiate with Treasury Board to provide the previous and current regional and branch level organizational charts identifying *Employment Equity Act* designated positions; and

Be it further resolved that the Treasury Board provide detailed rationales explaining each unfilled and/or eliminated employment equity position; and

Be it further resolved that should Treasury Board not provide the above requested information, a complaint be filed by the PSAC with the Public Service Management Agency.

**NATIONAL NETWORK RACIALLY VISIBLE
(08/C-20)**

Whereas racially visible members across the country are active in the union and in the community; and

Whereas racially visible members do not have a national network in order to connect and facilitate the work and activate more racially visible members into the Union;

« nécessités du service ») plutôt que sur le statut d'équité en emploi de l'individu;

Il est résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil du Trésor pour que les ministères présentent des données empiriques précises et de l'information connexe sur les postes désignés auparavant pour l'équité en emploi;

Il est de plus résolu que l'AFPC négocie avec le Conseil du Trésor pour qu'il fournisse les organigrammes actuels et précédents des régions et des directions comprenant des postes désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*;

Il est de plus résolu que le Conseil du Trésor présente des exposés justificatifs détaillés sur chaque poste désigné pour l'équité en emploi qui n'a pas été doté et a été éliminé;

Il est de plus résolu que si le Conseil du Trésor ne présente pas l'information susmentionnée, une plainte sera portée à l'Agence de la fonction publique du Canada.

**RESEAU NATIONAL DE MEMBRES DE GROUPES RACIAUX VISIBLES
(08/C-20)**

Attendu que les membres de groupes raciaux visibles des différentes parties du pays sont actifs au sein du syndicat et de leur communauté; et

Attendu que les membres de groupes raciaux visibles n'ont pas de réseau national qui leur permettrait d'échanger, faciliterait leurs activités et permettrait d'inciter d'autres membres de ces groupes à s'impliquer dans leur syndicat;

Be it resolved that the PSAC establish a national network of racially visible members from coast to coast; and

Il est résolu que l'AFPC crée un réseau national de membres de groupes raciaux visibles; et

Be it further resolved that the national network of racially visible members be structured and funded in the same way as the National Aboriginal Inuit and Metis Network.

Il est de plus résolu que ce réseau national de membres de groupes raciaux visibles soit organisé et financé comme le Réseau national autochtone, inuit et métis.

AGAINST UNJUST RACIAL (AND OTHER FORMS) OF PROFILING (08/D-6)

OPPOSITION AU PROFILAGE RACIAL (ET AUTRES) INJUSTE (08/D-6)

Whereas the CEIU policy against discrimination does not address the emerging issue of racial profiling; and

Attendu que la politique du SEIC contre la discrimination ne porte pas sur le problème du profilage racial; et

Whereas people are being unjustly affected when they are targeted due to racial and other forms of profiling; and

Attendu que les gens sont injustement affectés quand ils font l'objet d'un profilage racial ou d'autres formes de profilage; et

Whereas unjustified profiling has been brought into the workplace and has caused challenges for certain employees; and

Attendu que le profilage injustifié a été introduit dans le lieu de travail et a fait éprouver des difficultés à certains employé-e-s; et

Whereas it has become apparent that the union is slow to identify these challenges;

Attendu que de toute évidence le syndicat tarde à relever ces difficultés;

Be it resolved that CEIU develop and implement a policy that will be used to address racial and other forms of unjust profiling; and

Il est résolu que le SEIC établisse et mette en oeuvre une politique qui servira à s'opposer au profilage racial et autres injuste; et

Be it further resolved that CEIU encourage PSAC to develop a similar policy against profiling; and

Il est de plus résolu que le SEIC encourage l'AFPC à établir une politique semblable contre le profilage racial; et

Be it further resolved that the policies developed by CEIU and PSAC be used for further action when dealing with

Il est de plus résolu que les politiques établies par le SEIC et l'AFPC servent à contrer d'autres formes de profilage

other forms of unjust profiling.

**EMPLOYMENT EQUITY
(08/D-15)**

Whereas Resolution D-27A regarding employment equity from the 2005 National Convention was previously adopted; and

Whereas the limited representation of GLTB, racially visible, persons with disabilities and Aboriginal people continue to be a concern;

Be it resolved that the CEIU should continue to actively request until it can be reasonably expected that the employer will increase representation of all equity groups and that they are reflecting the demographics of each local office area; and

Be it further resolved that the CEIU should actively monitor and ensure progress from the employer in this area of concern, ensuring that hiring targets are met; and

Be it further resolved that these new hiring be at every level, including above the PM02 (and equivalent) levels, by including, adapting and upgrading development programs.

**TRAINING OFFERED IN AN
ACCESSIBLE FORMAT
(08/D-16)**

Whereas all individuals have the right to participate in their training/boards which should be offered in a format that is accessible to all participants; and

injuste.

**ÉQUITÉ EN EMPLOI
(08/D-15)**

Attendu que la résolution D-27A sur l'équité en emploi présentée pendant le congrès national de 2005 a été adoptée; et

Attendu que la représentation restreinte des GLBT, des membres de groupes raciaux visibles, des personnes ayant un handicap et des Autochtones continue de poser un problème;

Il est résolu que le SEIC continue de demander activement jusqu'à ce qu'il puisse raisonnablement s'y attendre que l'employeur accroisse la représentation de tous les groupes désignés de telle sorte qu'elle corresponde à la démographie de chaque bureau local; et Il est de plus résolu que le SEIC surveille activement les progrès réalisés pour s'assurer que l'employeur atteigne ses objectifs dans ce domaine; et

Il est de plus résolu que le recrutement à tous les niveaux (y compris les niveaux supérieurs à PM-02 et l'équivalent) se déroule à la faveur de programmes de perfectionnement accessibles, adaptés et mis à jour.

**FORMATION OFFERTE SOUS UNE
FORME ACCESSIBLE
(08/D-16)**

Attendu que tous les individus ont le droit de recevoir une formation ou de subir des examens sous une forme qui leur est accessible; et

Whereas the employer is responsible to provide training/boards;

Be it resolved that the employer provide material in an accessible format, close caption, descriptive text, change font size.

EMPLOYER'S SELF ID/CEIU SELF ID (08/D-20)

Whereas CEIU has self-identification questionnaires and has conducted a campaign to promote self-identification; and

Whereas only a fraction of our members have self-identified;

Be it resolved that CEIU promote self-identification between conventions in order to be more reflective of the actual numbers of Equity group members;

Be it further resolved that Regional NVPs and the Regional Union Offices promote and present self-identification questionnaires at every Regional Presidents' and Representatives' Conferences.

MEMORIAL TO RECOGNIZE DECEMBER 6TH (11/C-13)

Be it resolved that the PSAC erect a memorial to recognize December 6th – the National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women and all victims of violence.

Attendu que c'est à l'employeur qu'il incombe de donner la formation et de faire subir les examens;

Il est résolu que l'employeur présente les documents sous une forme accessible, que ce soit grâce à des sous-titres codés, à des textes descriptifs ou à des changements de taille des caractères.

INITIATIVES D'AUTO-IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR ET DU SEIC (08/D-20)

Attendu que le SEIC a des questionnaires d'auto-identification et a mené une campagne pour favoriser l'auto-identification; et

Attendu que seulement une faible proportion des membres intéressés s'est auto-identifiée;

Il est résolu que le SEIC fasse la promotion de l'auto-identification entre les congrès afin de mieux connaître les nombres exacts de membres des groupes désignés; et

Il est de plus résolu que les VPN régionaux et les bureaux syndicaux régionaux fassent la promotion et la distribution de questionnaires d'auto-identification pendant toutes les conférences régionales des président-e-s et des représentant-e-s.

MONUMENT POUR RECONNAÎTRE LE 6 DÉCEMBRE (11/C-13)

Il est résolu que l'AFPC érige un monument pour reconnaître le 6 décembre – Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes – et

commémorer toutes les victimes de violence.

**PAY EQUITY
(11/C-14A)**

Whereas the Federal Government has removed the public's right to file pay equity complaints; and

Whereas this action is discriminatory towards many lower-paid Canadians.

Be it resolved that the Public Service Alliance of Canada challenge the Federal Government's decision through the court system; and

Be it further resolved that the PSAC pursue this course of action up to and including the Supreme Court of Canada

**CONTINGENCY FUND
(11/B-1)**

Whereas there is no clear guideline in CEIU's resolutions of record or the By-Laws for the balance in CEIU's contingency fund; and

Whereas the Auditor over the last several years has recommended in his post audit review to have a clear indication of the intended balance of this reserve; and

Whereas the Auditor also recommends that not-for-profit organizations such as CEIU set aside 50% of the annual expenses for the previous year in such a fund; and

**ÉQUITÉ SALARIALE
(11/C-14A)**

Attendu que le gouvernement fédéral a retiré au public le droit de porter des plaintes relatives à l'équité salariale ; et

Attendu que cela est discriminatoire envers de nombreux Canadiens et Canadiennes à bas salaires.

Il est résolu que l'Alliance de la fonction publique du Canada conteste la décision du gouvernement fédéral devant les tribunaux ; et

Il est de plus résolu que l'AFPC poursuive cette ligne de conduite jusqu'à la Cour suprême du Canada.

**FONDS POUR ÉVENTUALITÉS
(11/B-1)**

Attendu que les résolutions en instance du SEIC n'indiquent pas clairement le solde que devrait avoir le fonds pour éventualités du SEIC ; et

Attendu que le vérificateur recommande depuis plusieurs années dans son examen consécutif à la vérification qu'une position claire soit adoptée sur le solde prévu pour cette réserve ; et

Attendu que le vérificateur recommande en outre que les organismes sans but lucratif tels que le SEIC réservent 50% de leurs dépenses annuelles de l'année précédente dans pareil fonds ; et

Whereas as of this current date CEIU, through past surpluses, currently has this recommended reserve.

Be it resolved that CEIU define in the resolutions of record that the contingency be maintained at 50% of the previous years' annual expenses; and

Be it further resolved that this contingency fund be maintained solely through surpluses attained through good financial practices.

ACCOUNTABILITY (90/FR-1)

- 1) Be it resolved that all budgets follow the same format;
- 2) Be it resolved that the audited financial statement follow the same format as that used in Convention and National Executive budgets;
- 3) Be it resolved that the practice of reporting on each line item, with regard to over and under expenditures and rationale, continue;

Numbers 1, 2 and 3 were adopted by National Executive. It was noted that they had already been adopted and, in fact, number 3 was Emergency Resolution 6 from the 1987 Convention.

- 4) Be it resolved that all monies decentralized to the National Executive members be accounted for by the end of each fiscal year, and that no future monies be allotted

Attendu que le SEIC dispose de la somme recommandée grâce à ses excédents antérieurs.

Il est résolu que le SEIC définisse dans les résolutions en instance que le solde du fonds pour éventualités doit être maintenu à 50% des dépenses annuelles de l'année précédente ; et

Il est en outre résolu que ce solde du fonds pour éventualités soit maintenu uniquement à l'aide des excédents atteints grâce à de bonnes pratiques financières.

IMPUTABILITÉ (90/RF-1)

- 1) Il est résolu que tous les budgets suivent le même format;
- 2) Il est résolu que les états financiers apurés suivent le même format que celui utilisé dans les budgets du Congrès et de l'Exécutif national;
- 3) Il est résolu que soit maintenue la pratique de faire rapport sur chaque poste budgétaire, en tenant compte des dépenses en trop et en moins, et des motifs;

Les numéros 1, 2 et 3 furent adoptés par l'Exécutif national. Il fut noté qu'ils avaient déjà été adoptés et, qu'en fait, le numéro 3 était la résolution d'urgence no 6 du congrès de 1987.

- 4) Il est résolu qu'il soit rendu compte à la fin de chaque année financière de toutes les sommes décentralisées aux membres de l'Exécutif national, et qu'aucune autre somme ne soit

until complied with;

versée tant que cette condition n'aura pas été remplie;

- 5) Be it resolved that each Local President receive, no later than five (5) months after the start of each fiscal year, a package which contains the relevant Convention budget, and the budget adopted by the National Executive;

- 5) Il est résolu que chaque président-e de section locale reçoive, au plus tard cinq (5) mois après le début de chaque année financière, un document qui renferme le budget adopté par l'Exécutif national;

The top page of the budget and each budget adopted thereafter will be included with the minutes of each Fall meeting.

La première page du budget et de chaque budget adopté subséquent sera incorporé au compte rendu de chaque réunion automnale.

- 6) Be it resolved that each Local President receive an accounting of all monies spent by each of the National Executive members, as per the practice outlined in #3 above, as soon as possible after the end of each fiscal year;

- 6) Il est résolu que chaque président-e de section locale reçoive une comptabilité de toutes les sommes déboursées par chaque membre de l'Exécutif national, conformément à la pratique énoncée en 3 ci-dessus, le plus tôt possible après la fin de chaque année financière;

Pages 4, 6, 7 (top part - Annual National Vice-President Conference), and 8 of the 31 December monthly financial statement will be sent to each Local President.

Les pages 4, 6, 7 (partie supérieure - conférence annuelle du VPN ou des VPN) et la page 8 de l'état financier mensuel au 31 décembre seront transmises à chaque président-e de section locale.

- 7) Be it resolved that a proposed budget be prepared at the beginning of each national campaign;

- 7) Il est résolu que des prévisions budgétaires soient préparées au début de chaque campagne nationale;

(To be done wherever possible.)

(Sera fait là où c'est possible.)

**BUDGETS AND AUDITED STATEMENTS
(87/ER-6)**

**BUDGET ET ÉTATS ÉPURÉS
(87/RU-6)**

Be it resolved that the Convention require that the National Executive:

Il est résolu que le Congrès exige que l'Exécutif national:

1. keep a balanced budget;
2. *Limit our use of the previous years' surplus to 80% of the previous years' surplus.
3. publish annually and present to each Triennial Convention the audited statements, together with comparative statements of the annual budget.

**Carried at the 2014 CEIU Convention
(Referral 3 to the Finance Committee)*

TRAINING (05/D-10)

Whereas training of local leaders and stewards is critical to the building of a strong union;

Whereas CEIU should support a high standard of training material and delivery across Canada;

Whereas CEIU has invested in the development of national modules for training in a number of areas;

Be it resolved that CEIU national training monies be used in the regions to deliver national sanctioned courses (with regional modifications as required);

Be it further resolved that regions can request other training courses to be developed and delivered as necessary.

1. maintienne un budget équilibré;
2. *Limite toute dépense en trop à 80% de l'Excédent non affecté de l'année précédent
3. publie chaque année et présente à chaque Congrès triennal les états épurés, avec des états comparatifs du budget annuel.

**Adopté au congrès 2014 du SEIC
(Renvoi 3 au Comité des Finances)*

FORMATION (05/D-10)

Attendu que la formation des dirigeant-e-s locaux et des délégué-e-s syndicaux est un facteur critique de l'établissement d'un syndicat fort;

Attendu que le SEIC devrait appuyer l'adoption d'un niveau élevé de documentation et de prestation de formation dans l'ensemble du Canada;

Attendu que le SEIC a investi dans des modules nationaux de formation à de nombreux sujets;

Qu'il soit résolu que les fonds de formation du SEIC soient utilisés dans les régions pour fournir des cours approuvés à l'échelle nationale (moyennant les modifications régionales qui s'imposent);

Qu'il soit en outre résolu que les régions puissent demander que d'autres cours soient établis et donnés au besoin.

**CEIU EMERGENCY FUND
(90/FR-2)**

Whereas it is the Convention's intention to hold the line, to the extent possible, on a dues increase for its members; and

Whereas the Convention does not wish to limit or curtail the Union's ability to serve its members; and

Whereas the Convention wishes to ensure responsible and accountable expenditure of its members' funds;

Be it resolved that the Convention instruct the National Executive to ensure that expenditures not exceed the revenue received;

Be it further resolved that such funds may be requested only when no other approved budgetary funds are available and failure to provide such emergency funds would be detrimental to the welfare of our members; and

Be it further resolved that such requests for funds must be tabled with the National Executive Committee and will require a two-thirds (2/3) majority vote for approval; and

Be it further resolved that a report on all such expenditures be presented at the next Triennial Convention.

**FONDS DE SECOURS DU SEIC
(90/RF-2)**

Attendu que le Congrès a l'intention d'épargner à ses membres, dans toute la mesure du possible, une augmentation de cotisation;

Attendu que le Congrès ne désire pas restreindre la capacité globale qu'a le Syndicat de fournir des services à ses membres; et

Attendu que le Congrès veut assurer une utilisation responsable des fonds fournis par ses membres et une reddition de comptes appropriés sur cette utilisation;

Il est résolu que le Congrès ordonne à l'Exécutif national de s'assurer que les dépenses ne dépassent pas les revenus reçus; et

Il est aussi résolu qu'on ne pourra recourir à ce fonds que lorsqu'il sera impossible de tirer les montants nécessaires des autres postes des budgets approuvés et que la non-obtention de ces montants nuirait au bien-être des membres; et

Il est aussi résolu que les demandes de fonds d'urgence devront être présentées au comité de l'Exécutif national et approuvées par une majorité des deux tiers (2/3) des membres votants de ce comité; et

Il est aussi résolu qu'un rapport sur toutes ces dépenses sera présenté pendant le prochain Congrès triennal.

**FINANCING OF UNION ACTION
(87/B-22A)**

Be it resolved that CEIU levy in its budget 35 cents per member per month for the purpose of organizing more specifically:

- encouragement of collective means;
- support for locals and regions in the struggles they undertake;

Be it further resolved that these funds be used solely for the purpose listed above.

**PSAC DUES - NO INCREASE
(02/C-2)**

Whereas financial increases for our members continue to fall below the cost of living; and

Whereas our members are incurring increased cost of living; and

Whereas dues are based on percentage of salary and increase with salary increases, therefore;

Be it resolved that no increase in the dues percentage rate be imposed on our members by PSAC.

**AFFILIATIONS TO LABOUR
COUNCILS
(99/D-4) (02/B-8)**

**FINANCEMENT D' ACTIONS
SYNDICALES (87/B-22A)**

Il est résolu que le SEIC inscrive à son budget une cotisation mensuelle de 35 cents par membre pour l'organisation, et plus précisément:

- l'encouragement à recourir à des moyens collectifs,
- le soutien des sections locales et des régions dans les luttes qu'elle livrent, et

Il est de plus résolu que ces fonds servent exclusivement aux fins susmentionnées.

**COTISATIONS DE L'AFPC - PAS
D'AUGMENTATION
(02/C-2)**

Attendu que les augmentations salariales de nos membres demeurent inférieures à la hausse du coût de la vie;

Attendu que nos membres subissent les effets de la hausse du coût de la vie;

Attendu que les cotisations sont fondées sur un pourcentage de la rémunération et augmentent en fonction des augmentations salariales;

Il est résolu que l'AFPC ne majore pas le pourcentage de cotisation de nos membres.

**AFFILIATIONS AUX CONSEILS DU
TRAVAIL
(99/D-4) (02/B-8)**

Whereas Labour Councils involved Locals in the community; and

Whereas they are integral in organizing solidarity;

Be it resolved that CEIU National fund 50% of the cost to cover affiliation dues for Locals provided that they are also affiliated to the Federation of Labour.

FINANCIAL REPORTS BY REGIONS (02/B-7)

Whereas CEIU Regulation 20(2) clearly states that a report of verified financial transactions is required in order for funding to continue to a region; and

Whereas there are no time frames as to the length of time that funds can be held for a region;

Be it resolved that failure by a region to provide either an audited statement or a verified financial report within 12 months of the year end be referred the CEIU finance committee for review.

BOOKEEPING AND FINANCE (17/B-7)

Whereas most regions have difficulty maintaining finances, payments and reports; and

Whereas regions have incurred additional costs for bookkeeping and auditing services; and

Attendu que les conseils du travail permettent aux sections locales de s'impliquer dans leur communauté; et

Attendu qu'ils favorisent la solidarité;

Il est résolu que l'instance nationale du SEIC finance 50% des frais d'affiliation des sections locales aux conseils du travail à condition qu'elles soient également affiliées à la fédération du travail.

RAPPORTS FINANCIERS DES RÉGIONS (02/B-7)

Attendu que le paragraphe 2 du Règlement 20 stipule clairement qu'il faut tenir un rapport vérifié de toute transaction financière afin que les fonds continuent d'être versés à la région;

Attendu que le Règlement ne fixe pas le délai pendant lequel les fonds d'une région peuvent être retenus;

Il est résolu que tous cas où une région n'a pas présenté de rapport vérifié ou d'état financier vérifié 12 mois après la fin de l'année sera soumis à l'examen du Comité des finances du SEIC.

TENUE DE LIVRES ET FINANCES (17/B-7)

Attendu que la plupart des régions ont de la difficulté à gérer leurs finances, leurs paiements et leurs rapports; et

Attendu que les régions ont engagé des frais supplémentaires pour obtenir des services de tenue de livres et de vérification; et

Whereas these services are available at the national level, i.e., accurate record keeping :

Be it resolved that all financial services i.e., bookkeeping, accounts settlement and reports for all regions be provided by CEIU National in the spirit of maintaining full transparency; and

Be it further resolved that in the maintenance of accountability that control of expenditures and budgets be the responsibilities of the NVP's in conjunction with the regional governing body.

PSAC TRAINING DOLLARS - USE OF (02/C-4)

Whereas training is the cornerstone for encouraging members to be active in our union; and

Whereas PSAC training dollars are not always used; and

Whereas monies left in this account are returned to Ottawa;

Be it resolved that unused training dollars be retained in the region;

Be it further resolved that these monies be used to establish scholarships to enable members to attend training provided by the Federations of Labour,

Attendu que ces services sont disponibles au palier national (p. ex., une tenue de livres appropriée) :

Il est résolu que tous les services financiers, tels que la tenue de livres, le règlement des comptes et la production de rapports, soient fournis à toutes les régions par l'instance nationale du SEIC afin de maintenir une pleine transparence; et

Il est de plus résolu que par souci de maintien de reddition de comptes, le contrôle des dépenses et des budgets soit confié aux VPN de concert avec l'organe directeur régional.

FONDS DE FORMATION - UTILISATION (02/C-4)

Attendu que la formation est la pierre angulaire de l'encouragement de la participation active des membres à notre syndicat;

Attendu que les fonds de formation de l'AFPC ne sont pas toujours pleinement employés;

Attendu que les fonds qu'il reste au compte de formation sont remis à l'instance nationale;

Il est résolu que les fonds de formation inutilisés soient conservés par la région;

Il est en outre résolu que ces fonds servent à établir des bourses d'étude pour permettre aux membres de suivre des cours donnés par les fédérations du

Canadian Labour Congress and the District Labour Councils;

Be it further resolved that the unused funds be administered by the Regional Councils in each region.

FEES CHARGED TO ATTEND PSAC CONFERENCES AND EVENTS (11/C-6)

Whereas members pay union dues on the understanding that these monies will be used to pay for PSAC operations, conferences and events; and

Whereas some PSAC conferences and events require a “registration fee” from would-be delegates; and

Whereas some members cannot afford to pay these fees or are unable to secure the funding from their Locals and are thus precluded from participating in union events that they have already contributed to via their dues; and

Whereas these fees are sometimes charged in order to guarantee participation; and

Whereas this requirement may constitute an infringement on members’ right to full participation in union events.

Be it resolved that members and their Locals will no longer be required to pay fees (sometimes referred to as “registration fees”) to participate in

travail, le Congrès du travail du Canada et les conseils du travail de district;

Il est en outre résolu que les fonds inutilisés soient administrés par les conseils régionaux de chaque région.

DROITS IMPOSÉS POUR LA PARTICIPATION AUX CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS DE L’AFPC (11/C-6)

Attendu qu’il est convenu que les cotisations syndicales versées par les membres serviront à financer les activités, les conférences et les événements de l’AFPC ; et

Attendu que les délégué-e-s éventuels doivent payer des « droits d’inscription » pour participer à certains événements et conférences de l’AFPC ; et

Attendu que certains membres n’ont pas les moyens de payer ces droits et ne peuvent pas obtenir les fonds nécessaires de leur section locale et que cela les empêche de participer aux événements syndicaux au financement desquels ils ont déjà contribué en versant des cotisations ; et

Attendu que ces droits sont parfois imposés afin de garantir la participation ; et

Attendu que cette exigence peut nuire à l’exercice du droit des membres de participer pleinement aux événements syndicaux.

Il est résolu que les membres et leurs sections locales ne soient plus obligés de payer des droits (parfois appelés droits d’inscription) pour participer à des

PSAC events or conferences if they are applying for delegate status to said events or conferences except to guarantee participation; and

Be it further resolved that when a fee is charged to ensure participation, this shall be immediately refunded to the member or Local upon confirmation of attendance (i.e. at registration or upon presentation of a certificate of attendance); and

Be it further resolved that this resolution does not apply to members applying for observer or guest status to PSAC events or conferences.

REORGANIZATION OF PUBLIC SERVICE (05/ER-1)

Whereas the government of Canada has announced plans to radically reorganize the public service through such measures as the creation of shared services organization and Service Canada; and

Whereas these plans will have a serious impact on members of this union and the Canadian public; and

Whereas the government has so far refused to meet with the unions representing workers in the public service to discuss the effects of these plans or to make firm commitments on bedrock issues such as job security, classification, training and job content; and

événements ou conférences de l'AFPC s'ils demandent le statut de délégué-e à ces événements ou conférences sauf pour garantir leur participation ; et

Il est de plus résolu que les droits imposés pour garantir la participation soient remboursés au membre ou à la section locale dès la confirmation de la participation (p. ex., à l'inscription ou à la présentation d'un certificat de participation) ; et

Il est de plus résolu que cette résolution ne s'applique pas aux membres qui demandent de participer aux événements ou conférences de l'AFPC à titre d'observateur ou d'observatrice ou d'invité-e.

RÉORGANISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE (05/ER-1)

Attendu que le gouvernement du Canada a annoncé son projet de réorganiser radicalement la fonction publique en prenant des mesures telles que la création d'une organisation de services partagés et de Service Canada; et

Attendu que ce projet aura de graves effets sur les membres de notre syndicat et sur le public canadien; et

Attendu que le gouvernement a refusé jusqu'à présent de tenir des réunions avec les syndicats qui représentent le personnel de la fonction publique afin de discuter des effets du projet ou de s'engager fermement sur des questions fondamentales telles que la sécurité d'emploi, la classification, la formation et la nature du travail; et

Whereas this union must stand firmly behind its members in the face of this reorganization of the public service:

Therefore, be it resolved that CEIU call upon the Public Service Alliance of Canada (PSAC), the bargaining agent for CEIU members, to take up the issues of job security, classification, training and job skills in a forceful and effective way with the employer; and

Be it further resolved that CEIU actively assist the PSAC in its efforts to address these issues of critical importance to the members of our union and address those issues directly with the departments in which our members work; and

Be it further resolved that CEIU actively link these issues to the need to increase and improve public services delivered by the public sector to all Canadians.

SUNSET CLAUSE (05/D-35)

Whereas the IRB is using the “Sunset Clause” to prevent term employees from ever achieving indeterminate status;

Whereas the IRB has “Sunset” all its term employees, thereby preventing each and every one of them from ever reaching indeterminate status;

Whereas the Treasury Board has allowed the IRB to be the “test

Attendu que notre syndicat doit appuyer fermement ses membres devant cette réorganisation de la fonction publique;

Il est résolu que le SEIC demande à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), en sa qualité d'agent négociateur au nom des membres du SEIC, de traiter efficacement avec l'employeur des questions de sécurité d'emploi, de classification, de formation et de compétences liés à l'emploi;

Il est en outre résolu que le SEIC aide activement l'AFPC à régler ces questions d'une importance critique pour nos membres, et que le SEIC traite de ces questions directement avec les ministères pour lesquels ses membres travaillent; et

Il est en outre résolu que le SEIC dégage le rapport entre ces questions et le besoin d'améliorer les services fournis par le personnel de la fonction publique à tous les Canadien-ne-s.

CLAUSE DE TEMPORARISATION (05/D-35)

Attendu que la CISR se sert de la clause de « temporarisation » pour empêcher les employé-e-s engagés pour une période déterminée d'être nommés pour une période indéterminée;

Attendu que la CISR a « temporarisé » tous ses employé-e-s engagés pour une période déterminée, les empêchant ainsi d'obtenir le statut d'employé-e engagé pour une période indéterminée;

Attendu que le Conseil du Trésor a permis à la CISR d'être le ministère qui

department” to exploit the “Sunset Clause” for the purpose of never allowing term employees from reaching indeterminate status;

Whereas the CEIU has an obligation and responsibility to protect all our members and the members of other Components;

Be it resolved that the CEIU challenge the IRB and any other department that abuses the “Sunset Clause” when it is being used to prevent term employees from reaching indeterminate status;

Be it further resolved that CEIU notify PSAC to take a pro-active stand against the IRB and any other department that abuses the provisions of the “Sunset Clause” when it is being used to prevent term employees from reaching indeterminate status.

COMMON FRONT (05/D-1)

Whereas the workers are experiencing attacks on their collective agreement rights and free collective bargaining as governments legislated away right to strike;

Whereas the state drive to privatize public services is intensifying so that these services can be turned into

mettrait à l’essai le recours à la clause de temporarisation pour voir à ce que les employé-e-s engagés pour une période déterminée ne soient jamais nommés pour une période indéterminée;

Attendu que le SEIC a l’obligation et la responsabilité de défendre tous ses membres et les membres d’autres Éléments;

Qu’il soit résolu que le SEIC conteste l’utilisation de la clause de temporarisation par la CISR et tout autre ministère afin d’empêcher des employé-e-s d’être nommés pour une période indéterminée;

Qu’il soit en outre résolu que le SEIC demande à l’AFPC d’adopter une position proactive contre la CISR et tout autre ministère qui abuse de la clause de temporarisation afin d’empêcher leurs employé-e-s d’être nommés pour une période indéterminée.

FRONT COMMUN (05/D-1)

Attendu que les travailleurs et les travailleuses assistent à des atteintes aux droits que leur confèrent les conventions collectives et à la libre négociation collective à mesure que les gouvernements neutralisent le droit de grève par la législation;

Attendu que les pressions en vue de la privatisation des services publics s’intensifient afin que ces services

sources of profit;

Be it resolved that CEIU build Solidarity pacts with other unions toward an establishment of a public sector Common Front to engage in joint actions including political work stoppages in defence of services and jobs.

Be it further resolved that this approach be brought to the PSAC and the CLC for support and development.

LFDS - COALITION BUILDING (90/D-25)

Whereas the Labour Force Development Strategy will continue to affect the members in the future;

Be it resolved that CEIU continues to educate the membership on the contracting out of services;

Be it further resolved that CEIU works with community groups and other unions to explain the functions and work that the membership does;

Be it further resolved that coalitions be formed to deal with the deterioration of the employment services.

JOB SECURITY - MEMBERSHIP EDUCATION (90/D-21)

Whereas salary and benefit increases mean nothing if our members do not

puissent être transformés en sources de profits;

Qu'il soit résolu que le SEIC établisse des pactes de solidarité avec d'autres syndicats en vue de l'établissement d'un front commun du secteur public qui mènera des actions communes, y compris des arrêts de travail politiques prévus pour défendre les services et les emplois;

Qu'il soit en outre résolu qu'on demande à l'AFPC et au CTC de soutenir et de développer cette approche.

SMVM - ÉTABLISSEMENT DE COALITIONS (90/D-25)

Attendu que la stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre va continuer à affecter les membres;

Il est résolu que le SEIC continue à sensibiliser les membres au sujet de la sous-traitance des services;

Il est de plus résolu que le SEIC collabore avec des groupes communautaires et d'autres syndicats pour expliquer les fonctions et le travail des membres;

Il est de plus résolu que des coalitions soient formées aux fins de faire face à la détérioration des services d'emploi.

SÉCURITÉ D'EMPLOI - ÉDUCATION DES MEMBRES (90/D-21)

Attendu que les augmentations des traitements et des avantages ne sont

have a job;

Be it resolved that all levels of the union including the regional women's committees be mandated to put aside money to educate our members on the issue of job security.

**PART-TIME WORKERS
- CEIU PLAN OF ACTION
(90/D-30)**

Whereas the majority of part-time workers are women;

Whereas part-time members have not been protected adequately;

Be it resolved that CEIU formulate a plan of action which includes education and sensitization for all members on overtime rights, pension, other benefits, and right of choice by full-time and part-time members;

Be it further resolved that CEIU ensure that full rights and benefits be initiated, and implemented and protected for part-time members.

**APSAR - PARTICIPATION ON THE
PUBLIC SERVICE PENSION
ADVISORY COMMITTEE AND THE
NJC**

d'aucune utilité à la personne qui n'a plus d'emploi;

Il est résolu que tous les paliers et composantes du syndicat, y compris les comités régionaux sur la condition féminine, aient pour mandat de réserver des fonds à l'éducation des membres au sujet de la sécurité d'emploi.

**TRAVAILLEUSES À TEMPS PARTIEL
- PLAN D'ACTION DU SEIC
(90/D-30)**

Attendu que la majorité des travailleurs à temps partiel sont des femmes;

Attendu que les membres qui travaillent à temps partiel ne sont pas protégés adéquatement;

Il est résolu que le SEIC formule un plan d'action qui comprend l'éducation et la sensibilisation de tous les membres sur les droits des heures supplémentaires, les pensions, les autres avantages, et le droit de choix par les membres qui travaillent à temps plein et à temps partiel;

Il est de plus résolu que le SEIC veille à ce que des droits et des avantages complets soient institués, exécutés et protégés à l'intention des membres qui travaillent à temps partiel.

**ARAFP - PARTICIPATION DE
L'ARAFP AU COMITÉ CONSULTATIF
SUR LA PENSION DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET AU CNM**

(02/C-25)

Whereas, the Association of Public Service Alliance Retirees' main objective is to fight to retain and improve the benefits that exist under federal statutes for retired Public Service Alliance members; and

Whereas the work of the Association keeps it continually involved in the issues that affect retirees;

Be it resolved that the Public Service Alliance of Canada take immediate steps to allow APSAR to sit at all meetings of the Public Service Pension Advisory Committee and the National Joint Council.

APSAR DELEGATE STATUS AT PSAC CONVENTION (99/C-17)

Whereas the Association of Public Service Retirees (APSAR) is currently an Associate body of the Alliance; and

Whereas APSAR is a democratic organization and operates within the Rules of the Alliance and represent retired Alliance members; and

Whereas APSAR was established by a resolution of the 1997 Alliance Convention to represent retired members of the Alliance;

(02/C-25)

Attendu que l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction Publique a pour principal objectif de lutter pour le maintien et l'amélioration des avantages qui existent aux termes des lois fédérales à l'intention des membres retraités de l'Alliance de la Fonction publique; et

Attendu que le travail de l'Association tient celle-ci constamment au courant des questions qui touchent les retraité-e-s;

Il est résolu que l'Alliance de la Fonction Publique du Canada prenne immédiatement des mesures pour permettre à l'ARAFP de siéger à toutes les réunions du comité consultatif sur la pension de la fonction publique et à toutes les réunions du Conseil national mixte.

DROIT DE L'ARAFP D'ENVOYER DES DÉLÉGUÉ-E-S AU CONGRÈS DE L'AFPC (99/C-17)

Attendu que l'Association des retraité-e-s de l'Alliance de la fonction publique (ARAFP) est actuellement un organisme associé de l'Alliance; et

Attendu que l'ARAFP est une organisation démocratique qui suit les règles de l'Alliance et représente les membres retraités de celle-ci; et

Attendu que l'ARAFP a été créée par suite de l'adoption d'une résolution pendant le congrès de 1997 de l'Alliance pour représenter les membres retraités de l'Alliance;

Be it resolved that CEIU support the demand by APSAR to delegate status at the Alliance National Convention.

Be it further resolved that this be implemented with the stipulation that this involve no dues increase and that the funds requested be found within existing monies.

APSAR - DELEGATE STATUS AT PSAC CONVENTIONS (02/C-24)

Whereas the Public Service Alliance of Canada has granted a Charter to the Association of Public Service Alliance Retirees; and

Whereas the Charter conveys not only the responsibility of conforming with the Constitution of the Public Service Alliance of Canada, but conveys the rights and privileges guaranteed by the Constitution; and

Whereas the work of the Association of Public Service Alliance Retirees impacts the active members as well as the retirees; and

Whereas all major unions and Federations of Labour have granted their retiree organizations the right to seat delegates at their Conventions;

Be it resolved that the Public Service Alliance of Canada immediately grant the National President of the Association of Public Service Alliance Retirees (or his or her alternate) delegate status at the PSAC Triennial Conventions, with full voice and vote.

Il est résolu que le SEIC appuie la revendication par l'ARAFP du droit d'envoyer des délégué-e-s au congrès national de l'Alliance.

Il est de plus résolu que cela soit mis en oeuvre sans augmentation des cotisations et que les fonds demandés soient puisés au budget existant.

ARAFP - STATUT DE DÉLÉGUÉ AU CONGRÈS DE L'AFPC (02/C-24)

Attendu que l'Alliance de la Fonction Publique du Canada a accordé une charte à l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction Publique; et

Attendu que cette charte confère non seulement la responsabilité de se conformer aux Statuts de l'Alliance de la Fonction Publique du Canada, mais aussi les droits et privilèges garantis par les Statuts; et

Attendu que le travail de l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction Publique a des répercussions sur les membres actifs ainsi que sur les retraité-e-s; et

Attendu que tous les grands syndicats et les fédérations du travail ont accordé à leurs organisations de retraités le droit d'envoyer des délégués à leurs congrès;

Il est résolu que l'Alliance de la Fonction Publique du Canada accorde immédiatement à la présidente nationale de l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction publique (ou à sa suppléante ou son suppléant) le statut de déléguée aux

congrès triennaux de l'AFPC, avec plein droit de parole et de vote.

**APSAR - PSAC MEMBERS PAYMENT OF DUES
(02/C-22A)**

Whereas APSAR (Association of Public Service Alliance Retirees) was created as a result of a resolution at the Alliance Triennial Convention; and

Whereas it is a relatively new union-focused organization for retirees needing support; and

Whereas the Association of Public Service Alliance Retirees is a chartered Component of the PSAC; and

Whereas APSAR allows the active workers to carry into retirement the rights and privileges they enjoy as PSAC members; and

Whereas the work of the Association impacts the active members as well as the retirees; and

Whereas union continuity should be a commitment of both the PSAC and APSAR; and

Whereas a guaranteed source of income is essential to the survival of the Association;

Be it resolved that all active members contribute to APSAR an amount of \$0.02 per month by means of their union dues; and

**ARAFP - PAIEMENT D'UNE COTISATION PAR LES MEMBRES DE L'AFPC
(02/C-22A)**

Attendu que l'Association des retraité-e-s de l'Alliance de la fonction publique (ARAFP) a été créée par suite de l'adoption d'une résolution pendant un congrès triennal de l'Alliance; et

Attendu que c'est une organisation de retraité-e-s à orientation syndicale qui est relativement nouvelle et qui a besoin de fonds;

Attendu que l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction publique est un Élément à charte de l'AFPC; et

Attendu que l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la fonction Publique permet aux employés actifs de conserver, lors de la retraite, les droits et privilèges dont ils jouissent comme membres de l'AFPC; et

Attendu que le travail de l'Association a des répercussions sur les membres actifs ainsi que sur les retraités; et

Attendu que la continuité syndicale devrait être un engagement de l'AFPC et de l'ARAFP ensemble; et

Attendu qu'une source garantie de revenu est essentielle à la survie de l'Association;

Il est résolu que tous les membres actifs versent à l'ARAFP un montant de 0,024 par mois de leurs cotisations syndicales; et

Be it further resolved that this be implemented without a dues increase to the membership.

**SUPPORT FOR APSAR
(05/D-7)**

Whereas the number of retirees is increasing;

Whereas this is a large body that can help in our campaigns and our workplace battles;

Whereas this is a source of experience to organize our activities;

Be it resolved that CEIU continue to support the Association of Public Service Alliance Retirees.

**AMENDMENT FOR
SUPERANNUATION ACT AND CP
ACT AND QPP
(08/C-18)**

Whereas PSAC members are denied pension benefits through the balancing of their Superannuation with Canada Pension Plan or Quebec Pension Plan; and

Whereas the employer has no intention of amending these acts to eliminate the pension balancing; and

Whereas there are increasing numbers of members retiring and as a result have to live on a reduced income due to balancing of both plans;

Il est en outre résolu que cela soit mis en oeuvre sans que n'augmentent les cotisations des membres.

**APPUI POUR ARAFP
(05/D-7)**

Attendu que le nombre des retraité-e-s augmente;

Attendu qu'il s'agit d'un groupe nombreux qui peut aider à nos campagnes et à nos luttes en milieu de travail;

Attendu que les retraité-e-s sont une source d'expérience aux fins de l'organisation de nos activités;

Qu'il soit résolu que le SEIC continue d'appuyer l'Association des retraité-e-s de l'Alliance de la fonction publique.

**MODIFICATIONS A LA LOI SUR LA
PENSION DE LA FP ET DU RPC ET
DU RRQ
(08/C-18)**

Attendu que les membres de l'AFPC se voient privés de prestations de pension en raison du rajustement entre la pension de la fonction publique et le Régime de pensions du Canada ou le Régime des rentes du Québec; et

Attendu que l'employeur n'a pas l'intention de modifier les lois afin d'éliminer le rajustement des pensions;

Attendu qu'il y a un nombre croissant de membres qui prennent leur retraite et qui doivent vivre d'un revenu réduit en raison de l'alignement des deux régimes;

Be it therefore resolved, that the PSAC support the amendment to the *Superannuation Act and Canada Pension Act and the Quebec Pension Plan* by focusing on an action plan of amending bills in the House of Commons within one year.

PENSIONS FOR PSAC OFFICERS (11/C-8)

Whereas officers elected within the PSAC and PSAC components, who are employed by Treasury Board, crown corporations and federal agencies, are normally eligible for a retirement pension under the Public Service Superannuation Act or a similar plan; and

Whereas officers elected within the PSAC and PSAC components are eligible to join the PSAC pension plan and are normally eligible for a retirement pension under that plan; and

Whereas the combined pension under these two plans is normally less than the officer would receive if his/her pension was paid out under one plan based on 2% of his/her salary (average best five years) multiplied by years of pensionable service; and

Whereas the Alliance Executive Committee (AEC) and some members of the National Board of Directors (NBoD) believe that, due to a Treasury Board decision to rescind the Reciprocal

Il est résolu que l'AFPC appuie les modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur le Régime de pensions du Canada ou le Régime des rentes du Québec* en se concentrant sur un plan d'action afin de modifier les projets de loi à la Chambre des communes dans un délai d'un an.

PENSIONS DES DIRIGEANT-E-S DE L'AFPC (11/C-8)

Attendu que les dirigeant-e-s élus de l'AFPC et de ses Éléments qui sont au service du Conseil du Trésor ou de sociétés d'État, ministères ou organismes fédéraux ont normalement droit à une pension de retraite en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique ou d'un régime semblable ; et

Attendu que les dirigeant-e-s élus au sein de l'AFPC et de ses Éléments peuvent participer au Régime de retraite de l'AFPC et ont normalement droit à une pension de retraite en vertu de ce régime ; et

Attendu que la pension combinée tirée de ces deux régimes est normalement inférieure à celle que la dirigeante ou le dirigeant recevrait si sa pension n'était puisée qu'à un des deux régimes à un taux de 2 % de son salaire (moyenne des cinq meilleures années) multipliés par le nombre d'années de service ouvrant droit à pension ; et

Attendu que le Comité exécutif de l'Alliance (CEA) et certains membres du Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC croient qu'en raison de la décision du Conseil du Trésor de

Agreement Transfer (RTA), the AEC and NBoD feel that they are facing an injustice to their expectations on election and a shortfall on their pension entitlements; and

Whereas the NBoD and AEC adopted a resolution on February 2, 2011 that provides a total pension paid from three(3) sources; the Superannuation Plan (PSSA), the PSAC Registered Retirement Plan (PSAC RPP), and the newly established Supplemental Plan. The supplemental plan's benefit will be a monthly pension; and

Whereas the supplemental plan will be fully funded by the PSAC membership's dues without consultation with the members.

Be it resolved that the establishment of the supplemental plan be ceased immediately; and

Be it further resolved that the establishment of the supplemental plan be referred to the 2012 PSAC Triennial convention to allow PSAC convention delegates full debate and vote on the establishment of the supplemental plan.

ESTABLISHMENT OF A STANDING PENSION-RETIREMENT COMMITTEE (14/C-7)

Whereas it is unthinkable that in the entire Public Service Alliance of Canada (PSAC) structure, there is absolutely no Pension-Retirement Committee that PSAC members and former members can consult or obtain information from.

révoquer l'Accord réciproque de transfert (ART), les membres du CEA et du CNA trouvent qu'ils font l'objet d'une injustice par rapport à leurs attentes et d'un manque à gagner par rapport à leurs droits à pension du fait qu'ils se font élire ; et

Attendu que le CNA et le CEA ont adopté, le 3 février 2011, une résolution prévoyant une pension tirée de trois (3) sources : le Régime de pension de la fonction publique, le Régime de retraite agréé de l'AFPC et le Régime complémentaire de retraite nouvellement créé, qui assurera une prestation mensuelle ; et

Attendu que le Régime complémentaire sera entièrement capitalisé à l'aide des cotisations des membres de l'AFPC sans que les membres n'aient été consultés.

Il est résolu que la création du Régime complémentaire de retraite soit freinée sur-le-champ ; et

Il est de plus résolu que l'établissement du Régime complémentaire de retraite soit soumis à un débat exhaustif et à un vote des délégué-e-s au congrès triennal de 2012 de l'AFPC.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ PERMANENT PENSION-RETRAITE (14/C-7)

Attendu qu'avec toutes les réformes de notre Régime de pension, il est incompréhensible que dans toute la structure de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) qu'il n'y ait aucun Comité permanent pension

retraite où les membres et les anciens membres de l'AFPC puissent se référer ou se renseigner.

Be it resolved that the PSAC set up at once a Standing Pension-Retirement Committee at the National Board of Directors (NBoD); and

Il est résolu que l'AFPC crée immédiatement dans la structure du Conseil national d'administration (CNA) un (1) Comité permanent pension retraite; et

Be it resolved that this Standing Pension-Retirement Committee be composed of at least (3) members of the PSAC NBoD, selected by the NBoD, one (1) officer from the Pension Program; and one (1) representative of APSAR as a consultant; and

Il est résolu que ce Comité permanent pension retraite au Conseil national d'administration de l'AFPC (CNA), devrait être composé d'au moins trois (3) membres du CNA, un (1) agent de recherché programmes des pensions et d'un(e) 1 représentant(e) de l'Association des Retraité-e-s de l'Alliance de la Fonction publique (ARAFP) comme consultant(e) seulement; et

Be it resolved that one of the mandate of the Standing Pension-Retirement Committee is to file a report at each NBoD meeting, covering the following topics:

Il est résolu qu'un mandate du Comité permanent pension retraite soit de déposer un rapport à chacune des réunions du CNA visant les sujets suivants:

- Pension benefits governed by the Public Service Superannuation Act;
- Reforms and benefits of the Canada Pension Plan (CPP);
- Reforms and benefits of Old Age Security (OAS);
- Reforms and benefits of the Guaranteed Income Supplement (GIS) and allowances;

- Les prestations de retraite réglées selon la Loi sur la pension de la fonction publique;
- Les réformes et les prestations du Régime de pensions du Canada;
- Les réformes et les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- Les réformes et les prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) ainsi que des

- | | |
|---|---|
| | allocations; |
| ➤ Reforms and benefits of the Régie des rentes du Québec, and allowances; | ➤ Les réformes et les prestations de la Régie des rentes du Québec, ainsi que les allocations; |
| ➤ Reforms of the coordination with the Canada Pension Plan and the Québec Pension Plan; | ➤ Les réformes de la coordination avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec; |
| ➤ Indexing; | ➤ L'indexation; |
| ➤ Reforms and retirees contribution rates to the Public Service Health Care Plan (PSHCP); | ➤ Les réformes et les taux de cotisation des pensionnés au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP); et |
| ➤ Death benefit – Survivor's pension; | ➤ Prestation de décès et Prestation de survivant; |
| ➤ Union challenge with respect to the aging of the population of Canada; | ➤ Les défis du point de vue syndical, face au vieillissement de la population au Canada; |
| ➤ Ongoing comment of the management of the Canada Pension Plan by the Canada Pension Plan Investment Board; | ➤ Commenter d'une façon continue l'administration du Régime de pensions du Canada par l'Office d'investissement des régimes de pension du secteur public; |
| ➤ Policy Paper no. 12 of the Public Service Alliance of Canada; | ➤ Déclaration de principe no 12 de l'Alliance de la Fonction publique du Canada; |
| ➤ To put in place all necessary action plans to protect the interests of PSAC members and former PSAC members who are retired in regard of their pension plans. | ➤ De mettre au point tous les plans d'action afin de protéger les intérêts des membres et des anciens membres de l'AFPC à la retraite en matière de Régime de pensions. |

MINUTES OF THE NATIONAL EXECUTIVE MEETING (78/B-213)

Be it resolved that the National Executive must forward, within six weeks, the minutes of their meetings to each and every Component Local President.

TRANSLATION COSTS FOR NEW BRUNSWICK (02/B-12)

Whereas the N.B. Region is a fully bilingual region; and

Whereas that particularity causes extra cost for simultaneous translation; and

Whereas there is no specific regulation that specifies what the regions are entitled to from National for simultaneous translation; and

Whereas CEIU promotes no discrimination and recognizes N.B. as a fully bilingual region;

Be it resolved that CEIU National fully cover simultaneous translation costs for all of the N.B. Region Presidents meetings and special conferences (i.e. collective bargaining, etc...)

PROCÈS-VERBAL - RÉUNIONS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL (78/B-213)

Il est résolu que l'Exécutif national transmettra désormais le procès-verbal de chaque assemblée, dans les six semaines après celle-là, à chaque président et présidente de section locale de l'Élément.

COÛT DE LA TRADUCTION AU N-B (02/B-12)

Attendu que la région du N-B est entièrement bilingue;

Attendu que cela comporte des frais supplémentaires d'interprétation simultanée;

Attendu qu'il n'y a pas de règlement précis indiquant l'allocation que le syndicat national doit verser pour couvrir les frais d'interprétation simultanée;

Attendu que le SEIC prêche l'élimination de la discrimination et reconnaît le N-B en tant que région bilingue;

Il est résolu que l'instance nationale du SEIC paie les frais d'interprétation simultanée associés à toutes les réunions des président-e-s et les conférences spéciales (p. ex., sur la négociation collective, etc.) de la région du N-B.

**VISITS BY CEIU RUR'S
(81/G-7)**

Be it resolved that CEIU Regional Union Representatives visit the locals every six (6) months or whenever the need arises.

**SIGN AND ORAL INTERPRETERS
(05/C-18)**

Whereas Sign and Oral Interpreters are few in number;

Be it resolved that the PSAC ensure that these interpreters are booked well in advance of the event they are needed for.

**WRITTEN TRANSLATIONS
(08/C-28)**

Whereas French is one the official languages of Canada; and

Whereas Francophones in Canada are entitled to documents written in proper French; and

Whereas it is unacceptable that in spite of previous resolutions on language quality, official documents continue to be issued in poor French;

Be it resolved that any document from the PSAC that has been translated to French only be distributed after it has been duly revised, corrected and written in proper French.

**VISITES RENDUES PAR LES RSR DU
SEIC
(81/G-7)**

Il est résolu que nous demandons une visite des représentantes et représentants syndicaux régionaux tous les six (6) mois et ou au besoin.

**INTERPRÈTES GESTUELS ET ORAUX
(05/C-18)**

Attendu que les interprètes gestuels et oraux sont rares;

Il est résolu que l'AFPC s'assure que les services des interprètes nécessaires soient réservés longtemps avant l'événement où ils seront nécessaires.

**TRADUCTIONS ÉCRITES
(08/C-28)**

Attendu que le français est une des langues officielles du Canada; et

Attendu qu'en conséquence les francophones du pays ont droit à des documents rédigés dans un français correct; et

Attendu qu'il est inacceptable qu'en dépit de résolutions antérieures sur la qualité de la langue, des documents officiels continuent d'être propagés dans un français médiocre;

Qu'il soit résolu que tout document de l'AFPC, traduit de l'anglais, ne soit diffusé qu'après avoir été dûment révisé, corrigé et rédigé dans un français correct.

**ELECTRONIC VOTING FOR PSAC
(11/C-10)**

Whereas technology exists and is already being used by large organizations to conduct votes; and

Whereas the cost benefits would likely justify the implementation of electronic voting regardless of the new costs associated to protecting the integrity of the vote; and

Whereas the entire PSAC structure (Components / Regions / Locals) could benefit from a PSAC initiative to incorporate technology into the voting process, producing indirect cost savings to our members; and

Whereas voter turn-out would certainly increase significantly if the process allowed them to vote from anywhere at any time during the voting period.

Be it resolved that the PSAC undertake to research today's technology with the intention of utilizing it for future votes that involve the general membership; and

Be it further resolved that part of the study include a detailed cost analysis; and

Be it further resolved that the study be completed by December 31, 2012, and that a report be presented to the National Board of Directors at its Spring 2013 meeting; and

Be it further resolved that the cost of this

**VOTE ÉLECTRONIQUE POUR L'AFPC
(11/C-10)**

Attendu que la technologie existe et est déjà employée par de grandes organisations pour procéder à des votes ; et

Attendu que le rapport coûts-avantages justifierait probablement la mise en œuvre du vote électronique, quel que soit le coût de la protection de l'intégrité du vote ; et

Attendu que l'ensemble de l'AFPC (Éléments / Régions / sections locales) pourrait bénéficier d'une initiative de l'AFPC visant à incorporer la technologie à la procédure de vote et permettant indirectement aux membres de réaliser des économies ; et

Attendu que le taux de participation aux votes augmenterait certainement beaucoup si la procédure permettait de voter à partir de tout endroit en tout temps pendant la période de vote.

Il est résolu que l'AFPC effectue des recherches sur la technologie actuelle en vue de son utilisation aux fins des votes futurs de l'ensemble des membres ; et

Il est de plus résolu que ces recherches comprennent une analyse coûts-avantages détaillée ; et

Il est résolu que les recherches soient terminées d'ici le 31 décembre 2012 et qu'un rapport soit présenté au Conseil national d'administration pendant sa réunion du printemps de 2013 ; et

Il est de plus résolu que le coût des

study be entirely absorbed from the funds that were not used to mobilize members by virtue of the new agreement being signed well before it expired in June 2011.

ELECTRONIC VOTING FOR CEIU (11/D-1)

Whereas technology exists and is already being used by large organizations to conduct votes; and

Whereas the cost benefits would likely justify the implementation of electronic voting regardless of the new costs associated to protecting the integrity of the vote; and

Whereas the entire CEIU structure (Regions and Locals) could benefit from a CEIU initiative to incorporate technology into the voting process, producing indirect cost savings to our members; and

Whereas voter turn-out would certainly increase significantly if the process allowed them to vote from anywhere at any time during the voting period.

Be it resolved that CEIU undertake to research today's technology with the intention of utilizing it for future votes that involve the general membership; and

Be it further resolved that part of the study include a detailed cost analysis; and

Be it further resolved that the study be

recherches soit entièrement payé à l'aide des fonds qui n'ont pas été utilisés pour mobiliser les membres parce que la nouvelle convention a été signée longtemps avant son expiration prévue de juin 2011.

VOTE ÉLECTRONIQUE POUR LE SEIC (11/D-1)

Attendu que la technologie existe et est déjà employée par de grandes organisations pour procéder à des votes ; et

Attendu que le rapport coûts-avantages justifierait probablement la mise en œuvre du vote électronique, quel que soit le coût de la protection de l'intégrité du vote ; et

Attendu que l'ensemble du SEIC (Régions et sections locales) pourrait bénéficier d'une initiative du SEIC visant à incorporer la technologie à la procédure de vote et permettant indirectement aux membres de réaliser des économies ; et

Attendu que le taux de participation aux votes augmenterait certainement beaucoup si la procédure permettait de voter à partir de tout endroit en tout temps pendant la période de vote.

Il est résolu que le SEIC effectue des recherches sur la technologie actuelle en vue de son utilisation aux fins des votes futurs de l'ensemble des membres ; et

Il est de plus résolu que ces recherches comprennent une analyse coûts-avantages détaillée ; et

Il est résolu que les recherches soient

completed by December 31, 2012, and that a report be presented to the National Executive at its Spring 2013 meeting.

**REGULATION 18A – ELECTRONIC VOTING
(17/A-64A)**

Whereas CEIU believes in one member one vote for the election of National Vice-Presidents and their Alternates; and

Whereas new technologies and precedents set by other unions indicate that electronic voting appears to be more feasible and cost effective than our current procedures for NVP and Alternate to NVP elections:

Be it resolved that the National Executive be mandated to investigate and consider the feasibility of the use of electronic voting to elect the NVPs and their alternates; and

Be it further resolved that the National Executive, if deemed necessary, amend Regulation 18A in time for electronic voting to be used prior to the 2020 CEIU Convention.

**FOOD ALLERGIES
(14/C-3)**

Whereas food allergies are becoming more common; and

Whereas more members have identified such food allergies.

Be it resolved that at any and all union

terminées d'ici le 31 décembre 2012 et qu'un rapport soit présenté à l'Exécutif national pendant sa réunion du printemps de 2013.

**RÈGLEMENT 18A - VOTE ÉLECTRONIQUE
(17/A-64A)**

Attendu que le SEIC croit au suffrage égalitaire aux fins de l'élection des vice-présidents nationaux et de leurs suppléant-e-s; et

Attendu que les nouvelles technologies et les précédents créés par d'autres syndicats indiquent que le vote électronique semble plus efficace et plus économique que les procédures suivies actuellement pour élire les VPN et leurs suppléant-e-s :

Il est résolu que l'Exécutif national soit chargé d'étudier la possibilité de recourir au vote électronique pour élire les VPN et leurs suppléant-e-s; et

Il est de plus résolu que l'Exécutif national amende le Règlement 18A s'il le juge nécessaire, à temps pour que le vote électronique soit employé avant le congrès de 2020 du SEIC.

**ALLERGIES ALIMENTAIRES
(14/C-3)**

Attendu que les allergies alimentaires sont de plus en plus courantes ; et

Attendu que le nombre des membres ayant indiqué qu'ils ont de telles allergies a augmenté.

Il est résolu que, si des allergies

functions, where potential life threatening allergies have been identified, every precaution shall be taken to ensure that every members' health and safety be protected; and

Be it further resolved that all of these identified food allergy items be strictly prohibited from any and all conference/convention venues including meeting rooms, caucus rooms, meet and greet rooms and community areas related to the conference/convention; and

Be it further resolved that on the call out letter for all Public Service Alliance of Canada union functions that a section be included where members, who may be affected, can identify any potential life threatening food allergy product(s); and

Be it further resolved that once these food allergies are identified, a list of these product(s) be included in all participant packages; and

Be it further resolved that a list of all identified food allergy product(s) be posted in all public areas related to the conference/convention; and

Be it further resolved that the list of all identified food allergy product(s) be communicated to the conference/convention floor during the housekeeping segment.

FIRST AID RESPONDER AT EVENTS (17/C-8)

constituant un danger de mort ont été signalées, toutes les précautions possibles seront prises pendant tous les évènements syndicaux afin de protéger la santé et la sécurité de tous les membres ; et

Il est résolu que tous les aliments auxquels des membres ont indiqué qu'ils sont allergiques soient rigoureusement interdits sur les lieux de toute conférence et tout congrès, y compris dans les salles de réunion, les salles d'atelier, les salles de réception et les espaces sociaux associés à la conférence ou au congrès; et

Il est de plus résolu que la convocation à toute réunion de l'Alliance de la fonction publique du Canada comprenne une section dans laquelle les membres intéressés peuvent indiquer tout aliment auquel ils ont une allergie pouvant constituer un danger de mort ; et

Il est de plus résolu qu'une fois que toutes les allergies alimentaires auront été relevées, la liste des aliments en question soit incorporée aux trousseaux des participant-e-s ; et

Il est de plus résolu qu'une liste de tous les produits alimentaires signalés soit affichée dans toutes les zones d'accès public sur les lieux de la conférence ou du congrès ; et

Il est de plus résolu que la liste de tous les produits alimentaires signalés soit distribuée dans la salle de conférence ou de congrès pendant que les consignes administratives sont données.

SECOURISTE ACCRÉDITÉ AUX ÉVÉNEMENTS

Whereas CEIU is responsible for ensuring the safety of all delegates during its functions; and

Whereas CEIU presently has a policy to identify anti-harassment coordinators and that physical safety is part of providing a safe meeting space:

Be it resolved that CEIU for all conventions or conferences, will make every necessary effort to engage the services of, prior to the commencement of the event, at least one certified first aid responder, and identify that person to the floor.

**SALARY OF FULL-TIME OFFICERS
(02/FR-2)**

That any future increase in the salaries of the National President and the National Executive Vice-President be the same as those which the CEIU members receive.

**OFFICERS' BENEFITS
(93/B-18)**

Whereas any member elected on the National Executive must not suffer any prejudice as regards to conditions of work, salary and fringe benefits because of his or her Union duties;

Be it resolved that the CEIU National reimburse to the elected members of the National Executive the fringe benefits

(17/C-8)

Attendu que le SEIC doit assurer la sécurité de tous les délégué-e-s au cours de ses réunions; et

Attendu que le SEIC a une politique sur la détermination de coordinatrices ou coordinateurs de la lutte contre le harcèlement et que la sécurité des personnes fait partie de la prestation d'un espace de réunion sécuritaire :

Il est résolu que le SEIC fasse tous les efforts nécessaires pour retenir les services d'au moins un secouriste accrédité avant le début de tout congrès ou conférence et pour identifier cette personne à l'assemblée.

**SALAIRE DES DIRIGEANT-E-S À
PLEIN TEMPS
(02/FR-2)**

Que toutes augmentations salariales futures des postes à la présidence nationale et à la vice-présidence exécutive nationale seront les mêmes que celles que recevront les membres du SEIC.

**AVANTAGES SOCIAUX DES
OFFICIERS
(93/B-18)**

Attendu que tout membre élu à l'Exécutif national ne doit pas subir de préjudice tant aux niveaux des conditions de travail, salaire et des bénéfices marginaux à cause de ses fonctions syndicales;

Il est résolu que le SEIC national rembourse aux membres élus de l'Exécutif national les avantages sociaux

lost because of Union duties.

perdus à cause des fonctions syndicales.

**NATIONAL PRESIDENT'S EXPENSE CLAIMS
(96/B-19)**

**RÉCLAMATION DES DÉPENSES DU/DE LA PRÉSIDENT-E NATIONAL-E
(96/B-19)**

Whereas recognized methods of financial control must be in place and enforced within CEIU;

Attendu que des méthodes reconnues de contrôle des finances doivent être en place et mises en application au sein du SEIC;

Be it resolved that that the National President may not sign his or her own expense claims;

Il est résolu que le président ou la présidente nationale ne puisse signer ses propres réclamations de dépenses;

Be it further resolved that the National President's expense claims are subject to review by the National Executive on a quarterly basis.

Il est de plus résolu que les réclamations de dépenses du président ou de la présidente national-e soient examinées tous les trois mois par l'Exécutif national.

**UNION LEAVE WITHOUT PAY
(93/D-11)**

**CONGÉ SYNDICAL NON PAYÉ
(93/D-11)**

Whereas the current process of reimbursement for leave without pay for Union business is inadequate at best; and

Attendu que la méthode de remboursement des congés non payés pour affaires syndicales est, au mieux, inadéquate; et

Whereas the results of salary adjustments cause undue hardship and stress on our members;

Attendu que les résultats des rajustements salariaux causent des difficultés et du stress excessifs à nos membres;

Be it resolved that CEIU request that the Employer continue salary as usual during leave without pay for Union business and directly bill the Union for same.

Il est résolu que le SEIC demande que l'employeur continue de verser le salaire comme d'habitude pendant le congé non payé pour affaires syndicales, et qu'il facture ce salaire directement au syndicat.

**LEAVE WITH PAY TO CONDUCT
UNION BUSINESS
(99/D-5)**

Whereas CEIU Ontario has negotiated Leave with Pay for Local Executives to conduct union business; and

Whereas CEIU Ontario believes all regions should benefit from such negotiations;

Be it resolved that CEIU negotiate with the various departments for paid leave from the employer.

**PSAC NATIONAL PRESIDENT
(99/C-3)**

Whereas the current process of electing the PSAC President is by the delegates of the PSAC National Convention; and

Whereas the Local Executive and the membership at large have no direct voice in this selection; and

Whereas the role of the President of the Alliance is the spokesperson for all the members of the Alliance;

Be it resolved that the President of the Public Service Alliance be elected by the membership at large.

**CONGÉS PAYÉS POUR AFFAIRES
SYNDICALES
(99/D-5)**

Attendu que le SEIC-Ontario a négocié des congés payés pour que les dirigeant-e-s des sections locales puissent conduire les affaires de celles-ci; et

Attendu que le SEIC-Ontario croit que toutes les régions devraient profiter de telles négociations;

Il est résolu que le SEIC négocie des congés payés par l'employeur avec différents ministères.

**PRÉSIDENT-E NATIONAL-E DE
L'AFPC
(99/C-3)**

Attendu que la présidente ou le président de l'AFPC est actuellement élu par les délégué-e-s au congrès de l'AFPC; et

Attendu que les dirigeant-e-s des sections locales et les membres de la base ne peuvent pas participer directement à sa sélection; et

Attendu que la présidente ou le président de l'Alliance est le porte-parole de tous les membres de l'Alliance;

Il est résolu que la présidente ou le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada soit élu par l'ensemble des membres.

**SIGNIFICANT LOCALS
(93/D-15)**

Whereas the Union vitality of our movement is constantly threatened by the reorganization of management structures, because our own basic structures foolishly copy their and this results in an alarming increase of inactive Locals;

Be it resolved that CEIU promote and encourage the grouping together of members so that our base organizations, the Locals, transcend the centres of management responsibilities (management units) and have jurisdiction over a greater number of members on a realistic geographical basis, so as to give our Locals a significant and effective thrust and thus ensure to the base a democratic continuity vital to our movement.

**PSAC - DISABILITY INSURANCE
TRAINING
(05/C-6)**

Whereas we have money available in our Collective Agreement for JLP sessions;

Whereas members of the PSAC experience difficulties when applying for Sun Life Disability Insurance;

Whereas knowledge is the most

**SECTIONS LOCALES
SIGNIFICATIVES
(93/D-15)**

Attendu que la vitalité syndicale de notre mouvement est continuellement menacée par les réorganisations des structures patronales, puisque nos propres structures de base épousent bêtement les siennes, et que cela se traduit dans la réalité par une augmentation alarmante de sections locales inopérantes;

Il est résolu que le SEIC favorise et encourage le regroupement des membres de manière à ce que nos organisations de base, les locaux, transcendent les centres de responsabilités patronaux (les unités de gérance) et aient juridiction sur un plus grand nombre de membres sur une base géographique réaliste de manière à donner à nos locaux une force de frappe significative et efficace afin d'assurer ainsi à la base, une continuité démocratique vitale à notre mouvement.

**AFPC - FORMATION SUR
L'ASSURANCE-INVALIDITÉ
(05/C-6)**

Attendu que nous avons les fonds dans notre convention collective pour des séances du PAM;

Attendu que les membres de l'AFPC vivent des difficultés en présentant des demandes de prestation de l'assurance-invalidité de la Sun Life;

Attendu que le savoir est la méthode la

effective method of correcting these problems;

plus efficace pour corriger les problèmes;

Be it resolved that PSAC ensure Disability Insurance training be a priority for the JLP sessions.

Il est résolu que l'AFPC assure une formation sur l'assurance-invalidité, et que celle-ci soit une priorité pour les sessions PAM.

TRAINING TO COUNTER BULLYING (05/D-14)

FORMATION POUR CONTRER L'INTIMIDATION (05/D-14)

Whereas bullying at the workplace occurs on a daily basis;

Attendu que l'intimidation se pratique quotidiennement au travail;

Whereas bullied victims are mostly women;

Attendu que les victimes de l'intimidation au travail sont principalement des femmes;

Whereas most victims of bullying suffer in silence and are not inclined to report the incidents;

Attendu que la plupart des victimes d'intimidation souffrent en silence et ont tendance à ne pas signaler les incidents;

Whereas most Employers are in denial that bullying at the workplace creates stress, severe depression and high absenteeism;

Attendu que la plupart des employeurs nient que l'intimidation en milieu de travail crée du stress, des dépressions graves et un taux d'absences élevé;

Be it resolved that CEIU National approach PSAC to put in place with the Employer joint management/labour training on bullying awareness;

Il est résolu que l'instance nationale du SEIC demande à l'AFPC de préparer avec l'employeur une formation syndicale-patronale de sensibilisation pour contrer à l'intimidation;

Be it further resolved that this training be mandatory.

Il est en outre résolu que cette formation soit obligatoire.

LEADERSHIP TRAINING (08/C-15)

FORMATION DES DIRIGEANT-E-S (08/C-15)

Whereas in most regions of PSAC the education program allows only one seat assigned per equity group, therefore limiting potential leaders of the four

Attendu que dans la plupart des régions de l'AFPC, le programme d'éducation n'accorde qu'une place aux membres de groupes désignés, ce qui réduit la

equity group to move forward within the union;

Be it resolved that PSAC provide a one day leadership training to equity members that are delegates or observers to the National Equity Conference;

Be it further resolved that the training be held one day prior to each National Equity Conference.

UNION AND EMPLOYER TRAINING ON DUTY TO ACCOMMODATE/ DIVERSITY/EMPLOYMENT EQUITY (08/D-8A)

Whereas under legislation the Employer is obligated to have Joint Management Union Training for members on duty to accommodate / diversity / employment / equity; and

Whereas we work in an increasingly diverse workplace in an increasingly diverse country; and

Whereas it is crucial to attain a respectful harmonious workplace and to provide respectful service to Canadians; and

Whereas currently there is no national consistency in providing diversity training; and

Whereas a lack of knowledge of the many difficult issues that are faced by Equity group members in the workplace

possibilité des dirigeant-e-s des quatre groupes désignés d'aller de l'avant au sein du syndicat;

Il est résolu que l'AFPC donne une formation de dirigeant-e d'une journée aux membres des groupes désignés qui sont des délégués et/ou observateurs aux conférences nationales sur l'équité; et

Il est de plus résolu que cette formation soit donnée la veille de chaque Conférence nationale sur l'équité.

FORMATION DU SYNDICAT ET DE L'EMPLOYEUR SUR L'OBLIGATION D'ADAPTATION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉQUITÉ EN EMPLOI (08/D-8A)

Attendu que la législation oblige l'employeur à donner une formation syndicale patronale aux membres sur l'obligation d'adaptation, la diversité et l'équité en emploi; et

Attendu que nous travaillons dans un milieu de travail de plus en plus diversifié au sein d'un pays de plus en plus diversifié; et

Attendu qu'il est d'une importance cruciale de voir à ce que le respect et l'harmonie règnent en milieu de travail et de pouvoir fournir des services de façon respectueuse aux Canadiens; et

Attendu que la formation sur la diversité n'est pas uniformisée à l'échelle nationale; et

Attendu que le manque de connaissance au sujet des nombreux problèmes difficiles qu'ont les membres

often results in a lack of sensitivity towards these members; and

Whereas resolutions of record (99/D-12) resolved that we negotiate with the Employer to develop and deliver a training package on Employment equity; and

Whereas members are not aware of their rights or what the policy of duty to accommodate encompasses; and

Whereas the Employer has a duty to accommodate all employees; and

Whereas there is no training specifically developed on GLBT issues;

Be it resolved that CEIU national negotiate with the Employer that the members must receive mandatory training every two (2) years on Duty to accommodate / diversity / employment equity ; and

Be it further resolved that training be delivered jointly by the Employer and the Union; and

Be it further resolved that training focused on the respect of differences be mandatory for all employees including management; and

Be it further resolved that CEIU negotiate an agreement with the Employer to have “Duty to accommodate” training delivered to all existing staff; and

des groupes désignés en milieu de travail donne souvent lieu à un manque de sensibilité à l’égard de ces membres;

Attendu que, selon des résolutions en instance (99/D-12) nous devons négocier avec l’employeur pour établir et mettre en œuvre un programme de formation sur l’équité en emploi; et

Attendu que les membres ne sont pas conscients de leurs droits ou de la teneur de la politique sur l’obligation d’adaptation; et

Attendu que l’employeur a l’obligation d’adapter le milieu de travail aux besoins de ses employé-e-s; et

Attendu qu’il n’y a pas de formation portant expressément sur les dossiers des GLBT;

Il est résolu que l’instance nationale du SEIC négocie avec l’employeur pour que les membres reçoivent une formation obligatoire tous les deux ans sur l’obligation d’adaptation, la diversité et l’équité en emploi; et

Il est de plus résolu que cette formation soit donnée de concert par l’employeur et le syndicat; et

Il est de plus résolu que la formation axée sur le respect des différences soit obligatoire pour tous les employé-e-s et les membres de la direction; et

Il est de plus résolu que le SEIC négocie avec l’employeur pour qu’une formation sur l’obligation d’adaptation soit donnée à tous les membres du personnel en place; et

Be it further resolved that all CEIU delegates be required to attend a minimum of one hour diversity awareness session (approved by the HRRR Committee) at the start of all future national conventions (during the anti-harassment section); and

Be it further resolved that a “Diversity booth” approved by the CEIU HRRR Committee be set up during all breaks, lunch and registration at all future CEIU national triennial conventions.

DUTY TO ACCOMMODATE (17/C-1)

Whereas members with disabilities are not being accommodated in a timely manner by their employer; and

Whereas accommodation is taking more time than what is reasonable:

Be it resolved that CEIU pressure senior management to action accommodation more timely when they become aware of the need; and

Be it further resolved that CEIU ensure management adhere to the Treasury Board Secretariat’s Duty to Accommodate Policy.

NATIONAL WOMEN’S CONFERENCE (96/D-2)

Il est de plus résolu que tous les délégué-e-s du SEIC soient tenus de participer à au moins une séance d’une heure de sensibilisation à la diversité (approuvée par le CDPRI) au début de tous les futurs congrès nationaux (dans le cadre de la partie réservée à la lutte contre le harcèlement); et

Il est de plus résolu qu’un « kiosque de la diversité » approuvé par le CDPRI du SEIC soit tenu pendant toutes les pauses, repas et au cours de l’Inscription à tous les futurs congrès triennaux nationaux du SEIC.

OBLIGATION D’ADAPTATION (17/C-1)

Attendu que leur employeur ne prend pas en temps opportun des mesures d’adaptation aux besoins des membres ayant un handicap; et

Attendu que l’adaptation ne se déroule pas dans un délai raisonnable :

Il est résolu que le Syndicat de l’Emploi et de l’Immigration du Canada (SEIC) fasse pression sur la direction supérieure pour qu’elle prenne plus rapidement des mesures d’adaptation quand elle prend connaissance du besoin; et

Il est de plus résolu que le SEIC s’assure que la direction se conforme à la Politique du Conseil du Trésor sur l’obligation de prendre des mesures d’adaptation.

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES (96/D-2)

Whereas the National Conference for Women is a political forum and should be represented by participants as mandated regionally;

Be it resolved that all participants to the National Women's Conference be chosen by the NVPs for Women in consultation with the regional women's committees.

**FINANCING OF WOMEN'S
CONFERENCES
(87/B-11) (17/A-72)**

Whereas the financing of Women's Conferences was introduced in 1987; and

Whereas PSAC now offers Regional Women's Conferences in each of its regions; and

Whereas PSAC now offers a National Women's Conference every three years; and

Whereas few members in our union now benefit from the 30 cents per member per month that is allocated by resolution of record "Financing of Women's Conferences 87/B-11" because the priority has traditionally gone to fund conferences; and

Whereas there is a desire to put funding and resources back into the grassroots of the membership to enable front line activity to flourish; and

Whereas funding and supporting regional women's committees should

Attendu que la conférence nationale des femmes est une tribune politique et qu'elle devrait être représentée par des participantes ayant reçu un mandat régional;

Il est résolu que toutes les participantes à la conférence nationale des femmes soient choisies par les VPN à la condition féminine en consultation avec les comités des femmes régionaux.

**FINANCEMENT DES CONFÉRENCES
DES FEMMES
(87/B-11) (17/A-72)**

Attendu que le financement des conférences sur la condition féminine a été instauré en 1987; et

Attendu que l'AFPC tient des conférences régionales des femmes dans toutes les régions du Canada; et

Attendu que l'AFPC tient une conférence nationale des femmes tous les trois ans; et

Attendu que peu de membres de notre syndicat bénéficient actuellement des 30 cents par membre qui sont affectés mensuellement au financement des activités relatives à la condition féminine en vertu de la résolution en instance 87/B-11 parce que la priorité a traditionnellement été donnée au financement de conférences; et

Attendu qu'il y a lieu de réaffecter des fonds et des ressources à la base des membres pour favoriser l'essor de l'activité de première ligne; et

Attendu que le financement et le soutien des comités régionaux sur la condition

become a priority for the new Women's NVPs; and

Whereas there is a desire for strong regional women's committees, which could be supported by a national women's committee:

Be it resolved that Resolution of Record 87/B-11, Financing of Women's Conferences, be replaced by the following language:

Be it further resolved that 30 cents per member per month be allocated for women's activities; and

Be it further resolved that these monies be used to fund the activities of women's committees, women conferences, meetings and/or seminars.

Be it further resolved that these monies be reallocated for the creation of a National Women's Committee; and

Be it further resolved that section 14.6 of the National Bylaws be amended to include "That the NVPs for Women's Issues shall co-chair a National Committee for Women's Issues."

NATIONAL TRAINING BUDGET (87/B-13)

Be it resolved that 25% of the national training budget be allocated to training on women's issues; and

féminine devraient constituer une priorité pour les nouvelles VPN à la condition féminine; et

Attendu que nous voulons avoir de forts comités régionaux sur la condition féminine qui pourraient être appuyés par un comité national sur la condition féminine :

Il est résolu que la résolution en instance 87/B-11 – Financement des conférences des femmes – soit remplacée par ce qui suit :

Il est résolu que 30 cents par membre soient affectés mensuellement aux activités ayant trait à la condition féminine ; et

Il est de plus résolu que ces fonds servent à financer les comités, les conférences, les réunions et/ou les séminaires sur la condition féminine ; et

Il est de plus résolu que ces fonds soient réaffectés pour la création d'un Comité national sur la condition féminine ; et

Il est de plus résolu que l'article 14.6 des statuts nationaux soit amendé pour inclure 'Que les VPN à la condition féminine soient co-présidentes du Comité national sur la condition féminine.

BUDGET NATIONAL DE FORMATION (87/B-13)

Il est résolu que 25% du budget de formation national soient affectés à la formation sur les questions des femmes; et

Be it further resolved that no regions will lose any money for training because of this resolution.

**VIOLENCE AGAINST WOMEN
(93/D-4)**

Whereas women in abusive situations may be in physical, emotional and psychological danger;

Be it resolved that CEIU lobby for changes that will enable victims of abuse to secure a priority transfer if the victim so desires.

**TRAINING - VIOLENCE AGAINST
WOMEN
(93/D-7)**

Whereas our members are facing an increase of violent incidents in the workplace from both the public and co-workers;

Be it resolved that the Employer in conjunction with CEIU develop a training program for all members and/or staff on defining violence, recognizing violent or potentially violent clients and dealing with the trauma of violent incidents; and

Be it further resolved that this training be provided by a Union approved trainer; and

Be it further resolved that this training be refreshed on an annual basis.

HELP FOR VICTIMS OF VIOLENCE

Il est résolu que cette résolution n'entraîne aucune perte d'argent pour les régions au plan de la formation.

**VIOLENCE FAITE AUX FEMMES
(93/D-4)**

Attendu que les femmes, dans des situations d'abus, sont peut-être en danger physique, émotionnel et psychologique;

Il est résolu que le SEIC fasse du lobbying pour obtenir des changements qui permettront aux victimes d'abus d'obtenir un transfert en priorité si la victime le désire.

**FORMATION- VIOLENCE FAITE AUX
FEMMES
(93/D-7)**

Attendu que nos membres font face à une augmentation d'incidents violents dans le lieu de travail, tant de la part du public que de la part des collègues;

Il est résolu que l'employeur établisse de concert avec le SEIC un programme de formation à l'intention de tous les membres ou du personnel sur la façon de définir la violence, de reconnaître les clients violents ou qui pourraient l'être, et de faire face au traumatisme relié aux incidents violents; et

Il est de plus résolu que cette formation soit offerte par une formatrice ou un formateur approuvé par le syndicat; et

Il est de plus résolu que cette formation soit donnée chaque année pour rafraîchir la mémoire.

AIDE AUX VICTIMES DE LA

(93/C-8)

Whereas violence in the workplace is an ongoing and critical issue for every Union member;

Be it resolved that immediate Union approved stress debriefing and counselling be given to all members affected by a critical incident, this will be made available by the Employer with pay; and

Be it further resolved that where the nature of the incident affects the family of the member/employee, Union approved debriefing and counselling will also be provided to family members by the Employer; and

Be it further resolved that members affected by a critical incident shall take post trauma recovery leave with full pay for the duration of time as prescribed by his/her personal physician.

**CRIMES AGAINST WOMEN
(08/D-1)**

Whereas women continue to be murdered and to disappear throughout Canada, especially in northern British Columbia along what is now known as the 'Highway of Tears'; and

Whereas these crimes remain unsolved; and

Whereas the authorities do not appear

**VIOLENCE
(93/C-8)**

Attendu que la violence dans le milieu de travail est une question constante et critique pour tous les membres du syndicat;

Il est résolu que tous les membres touchés par un incident critique bénéficient immédiatement des séances d'information sur le stress, et de counselling, approuvés par le syndicat, et que cela soit offert par l'employeur et rémunéré; et

Il est de plus résolu que lorsque la nature de l'incident touche la famille du membre/employé-e, l'employeur offre également des séances d'information et du counselling approuvés par le syndicat aux membres de la famille; et

Il est de plus résolu que les membres touchés par un incident critique bénéficient d'un congé payé post-traumatique pour la durée de temps prescrite par leur médecin personnel.

**CRIMES CONTRE LES FEMMES
(08/D-1)**

Attendu que des femmes continuent de se faire tuer et de disparaître dans l'ensemble du Canada, et particulièrement dans le nord de la Colombie-Britannique le long de ce qu'on appelle maintenant la «route des pleurs»; et

Attendu que ces crimes demeurent non résolus; et

Attendu que les autorités ne semblent

to take these on-going, unsolved crimes seriously;

Be it resolved that CEIU and PSAC lobby the appropriate authorities to concentrate on solving these crimes; and

Be it further resolved that CEIU and PSAC send letters of support to the affected communities in northern British Columbia.

**HUMAN TRAFFICKING AND HUMAN SMUGGLING
(11/D-8)**

Whereas Canada is a preferred country for human trafficking and human smuggling; and

Whereas Canada's laws related to human trafficking and human smuggling are too lenient.

Be it resolved that CEIU take a stand and mobilize against human trafficking and human smuggling by lobbying for change in law and harsher penalties for those who commit these crimes; and

Be it further resolved that the PSAC be encouraged to take a stand against this violence.

pas prendre au sérieux ces crimes non résolus qui ne cessent de se produire;

Il est résolu que le SEIC et l'AFPC fassent pression sur les autorités appropriées pour qu'elles se concentrent sur la résolution de ces crimes; et

Il est de plus résolu que le SEIC et l'AFPC fassent parvenir des lettres de soutien aux communautés affectées du nord de la Colombie-Britannique.

**TRAITE DE PERSONNES ET PASSAGE DE CLANDESTINS
(11/D-8)**

Attendu que le Canada est un pays de prédilection aux fins de la traite de personnes et des passeurs de clandestins ; et

Attendu que les lois du Canada sur la traite de personnes et le passage de clandestins sont trop faibles.

Il est résolu que le SEIC adopte une position et se mobilise contre cette violence en faisant des pressions politiques pour que la législation soit amendée de manière à prévoir des peines plus rigoureuses pour les personnes qui commettent ces crimes ;

Il est de plus résolu que l'AFPC soit encouragée à adopter une position contre cette violence.

Numerical Listing / Liste numérique

78/B-213	- Executive Meeting Minutes 80 Procès-verbal des réunions de L'EN
81/G-7	- Visits by RUR's 81 Visites rendues par les RSR du SEIC
87/B-11	- Financing of Women's Conferences 95 Financement des conférences des femmes
87/B-13	- Women's Training Budget 96 Budget national de formation des femmes
87/B-22A	- Financing of Union Action 61 Financement d'actions syndicales
87/E-23	- Services for differently-abled 47 Services aux membres avec habiletés différentes
87/ER-6	- Budgets and Audited Statements 58 Budgets et états apurés
90/D-21	- Education, Job Security 69 Éducation, sécurité d'emploi
90/D-25	- Coalition Building 69 Établissement de coalitions
90/D-30	- Plan of Action, Part-Time Workers 70 Plan d'action, travailleurs et travailleuses à temps partiel
90/FR-1	- Accountability, Union Finances 57 Imputabilité, finances du syndicat
90/FR-2	- Emergency Fund 60 Fonds de secours
93/B-9	- Immigration Advisory Committee 9 Comité consultatif sur l'Immigration

93/B-10A - National Human Rights Conference.....42
Conférence nationale sur les droits de la personne

93/B-18 - Benefits for NE Members 87
Avantages sociaux des membres de l'EN

93/B-19 - International Solidarity (and 02/B-9) 8
Solidarité internationale (et 02/B-9)

93/C-8	- Help for Victims of Violence	98
	Aide aux victimes de la violence	
93/D-4	- Violence Against Women	97
	Violence faite aux femmes	
93/D-7	- Training - Violence Against Women	97
	Formation - Violence faite aux femmes	
93/D-11	- Leave for Union Business	88
	Congé syndical non payé	
93/D-15	- Significant locals	90
	Sections locales significatives	
96/B-19	- National President's Expense Claims	87
	Réclamation des dépenses du/de la président-e national-e	
96/C-16	- Regional Equity Committees	41
	Comités régionaux sur l'équité	
96/D-2	- Women's Conference/Selection of Participants	94
	Conférence des femmes / choix des participantes	
99/B-11	- IRB Conference	9
	Conférence de la CISR	
99/C-3	- Election of PSAC National President	89
	Élection du/de la président-e national-e de l'AFPC	
99/C-11	- Gag Rule (collective bargaining)	33
	Règle du baillon (negociation collective)	
99/C-14	- Negotiations - Staffing to be included	32
	Négociations - Dotation à être incluse	
99/C-17	- APSAR delegate status at PSAC Convention	72
	Droit de l'ARAFP d'envoyer des délégué-e-s au congrès de l'AFPC	
99/D-4	- Affiliation to Labour Councils (and 02/B-8)	62
	Affiliation aux Conseils du travail (et 02/B-8)	
99/D-5	- Leave with pay to conduct union business	89
	Congés payés pour affaires syndicales	

02/B-7	- Financial Reports by Regions Rapports financiers des régions	62
02/B-8	- Labour Councils (and 99/D-4) Conseils du travail (et 99/D-4)	62
02/B-9	- International Solidarity (and 93/B-19) Solidarité internationale (et 93/B-19)	8
02/B-12	- Translation Costs Coût de la traduction.....	80
02/B-13	- IRB Conference Funding Increase Conférence CISR Augmentation du financement	10
02/C-2	- PSAC Dues Cotisations de l'AFPC	61
02/C-4	- PSAC Training Dollars Fonds de formation de l'AFPC.....	63
02/C-7	- Aims and Objectives PSAC Objets de l'AFPC	8
02/C-15A	- Hardship Funds Fonds pour alléger les difficultés	27
02/C-19	- Authority of Negotiating Teams Pouvoirs des équipes de négociation	33
02/C-22A	- Contributions to APSAR Contributions à l'ARAFP	74
02/C-24	- APSAR Delegate Status at PSAC Convention ARAFP - Statut de délégué-e-s au congrès de l'AFPC.....	73
02/C-25	- APSAR - Participation on Pension Committee ARAFP - Participation au comité sur la pension	71
02/D-4	- Youth Caucuses Réunions de délégation des jeunes	10
02/FR-2	- Salaries - Full-Time Officers Salaires - dirigeant-e-s à plein temps	87

05/C-3	- Strike & Ratification Ballot Results Résultats des votes de grève et de ratification (05/C-3)	34
05/C-4	- Labour Councils Conseils du travail	10
05/C-6	- Disability Insurance Training Formation sur l'assurance-invalidité	90
05/C-7	- Sun Life Time Lines Délais imposés par la Sun Life	20
05/C-9	- PSAC / NJC Negotiations Négociations de l'AFPC au CNM.....	21
05/C-10	- PSAC To Renew <i>Embracing Change</i> Promotion par l'AFPC de la reconduction de <i>Faire place au changement</i>	50
05/C-12	- PSAC to Negotiate DI Time Limits Négociation par l'AFPC de délais de paiement des prestations.....	21
05/C-13	- Travel Directive (NJC) Directive sur les voyages (CNM)	21
05/C-15	- PSAC Regulation 6B Règlement 6B de l'AFPC	27
05/C-16	- Collective Bargaining/Négociation collective.....	45
05/C-17	- National Statutory Holiday (Aboriginals) Jour férié national (autochtones)	46
05/C-18	- Sign and Oral Interpreters Interprètes gestuels et oraux	82
05/D-1	- Common Front Front commun.....	67
05/D-7	- Support for APSAR Appui pour l'ARAFP	75
05/D-9	- Reclassification Proposal Proposition de reclassification	11

05/D-10	- Training Formation.....	59
05/D-14	- Training to Counter Bullying Formation pour contrer à l'intimidation.....	91
05/D-16	- Scent Free Policy Politique sur les lieux de travail sans odeurs	22
05/D-25A	- Training GLBT Issues Formation du SEIC sur les GLBT	47
05/D-27A	- Employment Equity Équité en matière d'emploi	44
05/D-35	- Sunset Clause Clause de temporarisation	66
05/D-36A	- COPE/CEIU Mentoring Program / Programme d'encadrement SEP/SEIC.....	40
05/D-40	- Hiring of Equity Members Embauche de membres d'équité	40
05/ER-1	- Reorganization of Public Service Réorganisation de la fonction publique	65
08/A-35	- Local Human Rights Officer Agent-e local-e des droits de la personne.....	51
08/C-3	- Overtime rates for travel Taux de rémunération lors des voyages	37
08/C-4	- Opposition to inclusion of extended hours in Collective Agreement Opposition à l'inclusion des heures étendues dans la convention collective.....	37
08/C-6	- Union Leave Without Pay Congé non payé pour affaires syndicales	38
08/C-8A	- Transgender members Membres transgenres	23
08/C-10	- Coverage for medical and dental plans	

	Cotisations aux régimes de soins de santé et d'assurance dentaire.....	24
08/C-11	- PSHC out of province claims Réclamation hors province du RSSFP	24
08/C-12	- Unlimited coverage for treatment such as physiotherapy, chiropractic, Massage therapy or psychiatric Couverture illimitée de traitements de physiothérapie, de chiropraxie, de massothérapie et de psychiatrie	25
08/C-13	- Coverage for dental crowns Couverture des couronnes dentaires	26
08/C-14	- Employment equity designated positions Postes désignés pour l'équité en emploi	51
08/C-15	- Leadership Training Formation des dirigeant-e-s	91
08/C-18	- Amendment for Superannuation Act and CP and QPP Modifications à la Loi sur la Pension de la FP et du RPC Et du RRQ	75
08/C-19	- Defending Quality Public Service (GICs) Défense des services publics de qualité (personnes nommées Par le GC).....	15
08/C-20	- National Network Racially Visible Réseau national de membres de groupes raciaux visibles.....	52
08/C-28	- Written Translations / Traductions écrites.....	82
08/C-29	- Banning Asbestos in Canada Interdiction de l'amiante au Canada	16
08/C-33	- Employment Insurance Medical Benefits Prestations médicales de l'assurance-emploi.....	17
08/D-1	- Crimes against Women Crimes contre les femmes	98
08/D-6	- Against Unjust Racial (and other forms) of Profiling Opposition au profilage racial (et autres) injuste.....	53

08/D-8A	- Union and Employer Training on Duty to Accommodate/Diversity/ Employment Equity Formation du syndicat et de l'employeur sur l'obligation d'adaptation, la diversité et l'équité en emploi	92
08/D-15	- Employment Equity Équité en emploi	54
08/D-16	- Training offered in an Accessible Format Formation offerte sous une forme accessible	54
08/D-20	- Employer's self-ID – CEIU Self ID Initiatives d'auto-identification de l'employeur et du SEIC	55
11/B-1	- Contingency Fund Fonds pour éventualités.....	56
11/C-1	- Member in good standing Membre en règle.....	18
11/C-2	- GLBT Members on EE/Diversity Committee Membres GLBT nommés sur les comités sur l'équité en emploi et la diversité.....	48
11/C-3	- GLBT as an Equal Equity Group under the Employment Equity Act GLBT comme groupe désigné sous la Loi sur l'équité en matière d'emploi.....	48
11/C-4	- Support of Component and Local Human Rights Committee Soutien des comités des éléments et des sections locales sur les droits de la personne.....	49
11/C-6	- Fees charged to attend PSAC Conferences and Events Droits imposés pour la participation aux conférences et événements de l'AFPC.....	64
11/C-8	- Pensions for PSAC Officers Pensions des dirigeant-e-s de l'AFPC.....	76
11/C-10	- Electronic Voting for PSAC Vote électronique pour l'AFPC.....	82
11/C-11	- Cost of Ratification Votes Coût des votes de ratification.....	35

11/C-12	-	Elimination of Compulsory Information Sessions for Ratification Votes Élimination des séances d'information préalables aux votes de Ratification.....	36
11/C-13	-	Memorial to Recognize December 6th Monument pour reconnaître le 6 décembre.....	55
11/C-14A	-	Pay Equity / Équité salariale.....	56
11/C-17	-	PSAC Regulation 15A, Section 2.7.10 Article 2.7.10 du Règlement no 15A de l'AFPC.....	28
11/D-1	-	Electronic Voting for CEIU Vote électronique pour le SEIC.....	83
11/D-2	-	Canadian Human Rights Commission – Regional Office Closures Commission canadienne des droits de la personne – Fermeture De bureaux régionaux.....	18
11/D-4	-	National Call Centre Committee Comité national des centres d'appels.....	12
11/D-8	-	Human Trafficking and Human Smuggling Traite de personnes et passage de clandestins.....	99
14/A-60	-	Employment Equity Équité en emploi.....	40
14/B-3	-	National Call Centre Committee Comité national des centres d'appels.....	13
14/C-3	-	Food Allergies Allergies alimentaires.....	85
14/C-2	-	Equitable Bargaining Team Representation / Représentation Équitable pour les équipes de négociation.....	34
14/C-7	-	Establishment of a Standing Pension-Retirement Committee Mise en place d'un comité permanent pension-retraite.....	77
17/A-64A	-	Regulation 18A – Electronic Voting Règlement 18A – Vote électronique.....	84
17/A-72	-	Financing of Women`s Conferences Financement des conférences des femmes.....	95

17/A-74	- National Call Centre Committee Comité national des centres d'appels.....	14
17/B-7	- Bookkeeping and Finance Tenue de livres et finances.....	62
17/C-1	- Duty to Accommodate Obligation d'adaptation.....	94
17/C-4	- Employer`s Use of Appointment without competition Recours par l'employeur aux nominations sans concours.....	39
17/C-6A	- Automated External Defibrillators (AED) Défibrillateurs externes automatisés (DEA).....	16
17/C-8	- First Aid Responder at events Secouriste accrédité aux événements.....	86
17/C-20	- Zero Tolerance on harassment in the Workplace Tolérance zéro du harcèlement au travail.....	19
17/C-22	- Extension of CEIU's Human Rights/Race Relations Conference Prolongation des conférences sur les DPRI.....	44

CEIU RESOLUTIONS FROM THE 2017 CEIU CONVENTION
SUBMITTED TO THE 2018 PSAC CONVENTION

RÉSOLUTIONS DU SEIC DU CONGRÈS 2017 DU SEIC
SOUMISES AU CONGRÈS DE L'AFPC 2018

COMPOSITE RESOLUTION C-2A

TITLE: MEDICAL MARIJUANA
ORIGINATOR: 2017 CEIU Convention
LANGUAGE OF ORIGIN: English

WHEREAS the acceptance of marijuana as a useful and effective prescription to treat numerous medical conditions is widely recognized by the Canadian medical community and Health Canada; and

WHEREAS the use of medical marijuana as a prescribed treatment is rising within our membership; and

WHEREAS the cost of purchasing medical marijuana from a licensed provider is prohibitive as well as the prescribed equipment (usually a vaporizer) is also prohibitive and is not a readily accessible treatment for our members; and

WHEREAS the cost of medical marijuana is usually less than the prescribed drugs it replaces, thus lessening the ongoing costs to our health plan:

BE IT RESOLVED THAT CEIU lobby the Public Service Alliance of Canada (PSAC) to negotiate with the employer to include medical marijuana and equipment, such as vaporizers in the Public Service Health Care Plan; and

BE IT FURTHER RESOLVED THAT PSAC have the National Joint Council push the employer to have medical marijuana and equipment, such as vaporizers, covered under the Public Service Health Care Plan.

RESOLUTION C-4

TITLE: **EMPLOYER'S USE OF APPOINTMENT
WITHOUT COMPETITION**

ORIGINATOR: 2017 CEIU Convention

LANGUAGE OF ORIGIN: English

WHEREAS several concerns have been raised from the membership with concern to the employer's use of appointment without competition; and

WHEREAS the concerns are around the transparency of the process which appears to be rife with favouritism and nepotism; and

WHEREAS there are no clear guidelines as to how these appointments without competition are to be administered:

BE IT RESOLVED THAT Canada Employment and Immigration Union (CEIU) get a legal opinion as to the legality and issues around the policy of appointment without competition; and

BE IT FURTHER RESOLVED THAT CEIU lobby the employer to cease this practice of appointing without competition; and

BE IT FURTHER RESOLVED THAT CEIU lobby the employer to, at the very least, establish and share solid and transparent guidelines to ensure a fair and transparent process; and

BE IT FURTHER RESOLVED THAT CEIU sends this resolution to the next Public Service Alliance of Canada's (PSAC) National Convention.

** The intent in the 1st BIR was to seek a legal opinion from PSAC Legal Council, and not have CEIU seek its own legal opinion with outside counsel.

COMPOSITE RESOLUTION C-17A

TITLE: PSAC CONSTITUTION
SECTION 8 - COMPONENTS
ORIGINATOR: 2017 CEIU Convention
LANGUAGE OF ORIGIN: English

WHEREAS unions are built on the principle of democracy; and

WHEREAS presently there is nothing in the PSAC Constitution preventing the National President of a Component from unilaterally asking the National Board of Directors to put the component into Administrative Review or Trusteeship:

BE IT RESOLVED THAT Section 8 of the PSAC Constitution be amended to read: As the Chief Executive Officer of a Component, the National President of a Component shall obtain a 2/3 vote of agreement by the Component's National Executive before requesting the National Board of Directors puts the Component into Administrative Review or Trusteeship effective upon conclusion of the 2018 PSAC National Convention.